

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 26 Février 2014 - 26 Rabi' al-Thani 1435 - N° 524 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

M. Sellal
en visite
de travail
dans les wilayas
de Boumerdès
et Illizi



Page 4

Algérie - UA - Mali - Sahel
**Séance de travail
entre Lamamra
et le haut
représentant de la
Misahel, M. Buyoya**

Page 5

**COOPÉRATION
Le ministre
de l'Energie
en Tanzanie**

Page 4



p. 2

PRÉSIDENTIELLE 2014

Bouteflika, une popularité incontestable



L'appel de l'Algérie profonde

PRÉSIDENTIELLE

**Le 4 mars à minuit, date limite du dépôt
des dossiers de candidature**

Le Conseil constitutionnel a rappelé hier, mardi, que la date limite du dépôt des dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, est fixée au 4 mars 2014, à minuit, tel que précisé dans un précédent communiqué. Le Conseil constitu-

tionnel rappelle également que le dépôt des dossiers de candidature peut s'effectuer tous les jours, y compris les vendredi et samedi, sur rendez-vous préalable pris aux numéros suivants : 021.79.00.41/ 021.79.00.88.

BACCALAURÉAT 2014

**Les sujets des épreuves
«porteront sur les cours
effectivement dispensés»**

Page 5

SCIENCE et VIE
**LES
RECOMMANDATIONS
NUTRITIONNELLES**
de 18
à 75 ans

TRANSPORT

**ENFIN !
Le transport
maritime
de voyageurs
à Alger prévu
cette année**

Pages 12-13

FOOTBALL

POUR LE MATCH AMICAL
ALGÉRIE-SLOVÉNIE,
LE 5 MARS À BLIDA
**Vahid
Halilhodzic
a choisi
28 joueurs**

Page 19

ALGER

**Le prix de la
trahison...
20 ans
de réclusion
criminelle
pour homicide
volontaire**

Page 10

Météo**Régions Nord : 17° à Alger**

Temps partiellement nuageux notamment vers les régions de l'Est avec localement quelques pluies. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera peu agitée, localement agitée.

Régions Sud : 28° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux notamment vers les régions de l'Est avec localement quelques pluies. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera peu agitée, localement agitée.

**TOURISME
Hadj Saïd à Batna et Biskra**


Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna. M. Hadj Saïd, qui sera demain dans la wilaya de Biskra, procédera à l'inauguration du nouveau siège régional de Touring voyage Algérie (TVA).

Zoukh demain à Bouzaréah

Le wali d'Algier, Abdellak Zoukh, effectuera demain jeudi 27 février, une visite de travail et d'inspection dans la circonscription de Bouzaréah.

**TLEMCEN
Ouverture d'une enquête sur des défaillances de chauffages**

Les services compétents de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont ouvert une enquête approfondie sur des chauffages de fabrication turque à l'origine de cas d'asphyxie relevés dernièrement dans la wilaya, a indiqué hier un communiqué de presse de la cellule de communication de ce corps constitué. Pas moins de 16 cas d'asphyxie ont été enregistrés dans la wilaya affectant des personnes âgées entre 3 et 50 ans. Le dernier en date a causé la mort d'un couple trentenaire au début de cette semaine à haï «Bouhanak» dans la commune de Mansourah, selon la même source.

**BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
50 artistes à la 2^e rencontre nationale des plasticiens amateurs**

Une cinquantaine d'artistes de plusieurs wilayas du pays prennent part à la 2^e rencontre nationale des plasticiens amateurs, organisée au complexe culturel de Bordj Bou-Arréridj en hommage à l'artiste moudjahida Aïcha Hadj-dad. Initiée par la maison de la culture Mohamed-Boudiaf, la rencontre de deux jours donnera lieu à des expositions, des ateliers et une conférence animée par le peintre Ali Hadj-Tahar.

VENDREDI 28 FÉVRIER À 10H30**Maître Farouk Ksentini invité du Forum de DK News****• Conférence sur la démocratie et les droits de l'homme**

Maître Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH), sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat, vendredi 28 février, à 10h30 ayant pour thème «Démocratie et droits de l'homme en Algérie». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

No comment
**SEAAL
Suspension de l'AEP demain à El Mouradia et Bir Mourad Raïs**


L'alimentation en eau potable sera suspendue demain dans les communes d'El Mouradia et Bir Mourad Raïs en raison du nettoyage des ouvrages de stockage, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué.

PROMOTION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**Mme Dalila Boudjemaâ salue le rôle de la DGSN**

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ, a dans un message adressé hier au directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, mis en exergue les efforts consentis par la DGSN pour la promotion et la protection de l'environnement. Pour rappel, la Sûreté nationale à dans le cadre du «Prix vert» initié en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, décerné en janvier dernier des prix aux six représentants des quartiers les plus propres du pays.

**CE MATIN À 10H
AU SIÈGE DE L'UGCAA
Conférence sur «Les APC et les activités commerciales»**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h en son siège, sis 18, rue Mohamed Boudoum, Belouizdad, Alger, une conférence qui portera sur «Les APC et les activités commerciales».

**DU 26 AU 28 À AÏN DEFLA
Journées d'informations sur la DGSN**


La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 28 février dans la wilaya de Ain Defla, des journées d'information à destination des citoyens, pour informer ces derniers sur les différentes activités des services de police, ainsi que des modalités de recrutement pour faire partie des corps de la Sûreté nationale.

Des ateliers seront animés tout au long de ces journées qui se tiendront à la salle omnisports «Hamadou Abdelkader» par les éléments de la Direction des Unités Républicaines de Sécurité (présentation de l'équipement type des unités d'intervention et leurs missions avec des chiens relevant de la brigade cynophile).

PRÉSIDENTIELLE 2014

L'appel de l'Algérie profonde

En déclitant d'officialiser sa candidature pour briguer un 4^e mandat à la tête de la magistrature suprême de l'Etat, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura ainsi répondu favorablement à l'appel de l'Algérie profonde, celui de la société civile et des milliers de citoyens qui n'ont eu de cesse, depuis plusieurs mois, de solliciter l'homme de la paix et de la réconciliation nationale, celui auquel revient le mérite du retour de la stabilité sur l'ensemble du territoire national après une longue décennie de violence et de destruction.

Walid B.

Abdelaziz Bouteflika a donc décidé de se porter candidat en réponse à ces nombreuses sollicitations qui lui ont demandé de poursuivre l'œuvre du rétablissement de la paix, du développement socio-économique du pays, ainsi que le parachèvement du processus de réformes politiques qu'il avait lui-même lancé en 2011.

Pour de nombreux observateurs politiques, Bouteflika n'avait d'autre choix que présenter sa candidature devant l'insistance de la société civile et ce, dans l'intérêt supérieur du pays, pour préserver les acquis de la paix et de la stabilité, mais aussi pour barrer la route aux aventuriers qui guettent la moindre occasion pour porter atteinte à la stabilité de l'Algérie et à l'unité de son peuple.

Ces arguments ont été d'ailleurs largement explicités par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a indiqué que la décision du Président de la République est intervenue «suite aux nombreuses sollicitations exprimées par des citoyens rencontrés lors de nos sorties sur le terrain à travers les 46 wilayas visitées jusqu'à présent». Et d'ajouter que le contexte actuel, jugé «difficile», qui prévaut sur le plan régional et international, «fait que la candidature de Bouteflika devient nécessaire».

Selon le Premier ministre, la conjoncture actuelle «nous appelle à mettre l'intérêt du pays au-dessus de tout autre considération» et l'Algérie doit poursuivre son développement «en valorisant les acquis enregistrés dans tous les domaines».

Le Premier ministre n'a pas tardé d'éloges sur le chef de l'Etat, le qualifiant même d'«homme de référence pour beaucoup de pays, notamment ceux du Sahel qui traversent des difficultés sécuritaires et politiques».

A sujet de l'état de santé du président Bouteflika et sa capacité à assumer ses fonctions de chef d'Etat, Sellal s'est montré rassurant en affirmant que l'état de santé de Bouteflika s'est «nettement amélioré». Mieux, dira-t-il, «son intelligence surpasse celle de beaucoup de nos concitoyens».

Les Algériens sont aujourd'hui plus que jamais convaincus que l'élection présidentielle du 17 avril prochain est un rendez-vous à ne pas rater pour consolider l'unité nationale, la stabilité du pays, préserver les acquis liés à la paix et au développement et consacrer, de manière définitive, les prin-



cipes de la démocratie et de l'Etat de droit.

C'est dans cette perspective que s'inscrit plus précisément le dernier message du Président de la République dans lequel il a contenu une série de mises en garde doublées d'appels au peuple et aux institutions de l'Etat, les invitant à tout faire pour préserver la stabilité du pays, à l'approche de l'élection du 17 avril.

riens». Il leur faut également «se hisser au niveau de responsabilité qu'impose la défense de l'intérêt général, car c'est le devoir qui l'impose, en cette période qui doit permettre aux Algériens d'exprimer leur volonté en toute souveraineté».

Les appels du chef de l'Etat vont aussi aux parties concernées par le prochain scrutin présidentiel, priées de s'armer du sens de la responsabilité pour une consultation dans laquelle prévaudra la civilité et viendrait se confirmer la maturité démocratique du peuple algérien.

Le climat d'effervescence sociale, politique et médiatique qui précède cette échéance, déterminante aux yeux de tous, présente, en effet, «certaines manifestations, écrits et déclarations que d'aucuns qualifient de contraires à l'esprit de responsabilité et de sérénité devant guider, dans une République, les différents acteurs en présence pour le déroulement normal d'un vote, si crucial soit-il».

Dans un contexte marqué par de nombreux et multiples défis, l'accent est mis, à présent, sur la stabilité du pays et l'unité nationale. Cette stabilité qui règne aujourd'hui en Algérie a été acquise grâce à la politique «clairvoyante» du Président Bouteflika, adoptée après la tragédie qu'a connue le pays durant les années 1990, avait martelé récemment le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, tout en rappelant que cette stabilité est un facteur indispensable pour le développement du pays et sans laquelle l'édification d'un Etat fort ne saurait intervenir.

«Le peuple est aussi invité à prendre conscience des «véritables enjeux qui se cachent derrière les opinions et les commentaires, faits au nom de la liberté d'expression mais visant, en réalité, des objectifs autrement plus sournois, qui ciblent la stabilité et l'affaiblissement du système de défense et de sécurité nationale».

Aux cadres de l'Etat, civils ou militaires, M. Bouteflika leur demandera aussi de «prendre conscience des enjeux et d'agir, chacun en fonction de sa position, pour la consolidation de la stabilité et de la paix qui sont le bien commun de tous les Algériens».

Le peuple est aussi invité à prendre

conscience des «véritables enjeux qui se

cachent derrière les opinions et les com-

mentaires, faits au nom de la liberté d'

expression mais visant, en réalité, des ob-

jectifs autrement plus sournois, qui ciblent

la stabilité et l'affaiblissement du système de

défense et de sécurité nationale».

Aux cadres de l'Etat, civils ou militaires,

M. Bouteflika leur demandera aussi de

«prendre conscience des enjeux et d'agir,

chacun en fonction de sa position, pour la

consolidation de la stabilité et de la paix qui

sont le bien commun de tous les Algériens».

Le peuple est aussi invité à prendre

conscience des «véritables enjeux qui se

cachent derrière les opinions et les com-

mentaires, faits au nom de la liberté d'

expression mais visant, en réalité, des ob-

jectifs autrement plus sournois, qui ciblent

la stabilité et l'affaiblissement du système de

défense et de sécurité nationale».

Aux cadres de l'Etat, civils ou militaires,

M. Bouteflika leur demandera aussi de

«prendre conscience des enjeux et d'agir,

chacun en fonction de sa position, pour la

consolidation de la stabilité et de la paix qui

sont le bien commun de tous les Algériens».

L'Algérie qui avance

Boualem Branki

Plus que quelques jours et la liste des candidats à la prochaine élection présidentielle sera clôturée. Auparavant, le Conseil constitutionnel a déjà enregistré hier le premier dépôt de dossier de candidature, celui du parti de M. Moussa Touati. Ce sont là les deux faits marquants de ces dernières 24 heures, après l'annonce, attendue par tous les microcosmes politiques algériens, de la candidature du Président Bouteflika pour un 4^e mandat. Pour l'Algérie.

L'annonce de la confirmation que le Président Bouteflika ira bien à cette élection, prévue le 17 avril prochain, donne, par ailleurs, une profondeur particulière à cette échéance politique, comme elle dessine les contours d'une bataille électorale épique entre prétendants qui ne sont pas moins que d'éminentes personnalités politiques algériennes.

C'est bien, donc, que cette élection donne lieu au débat démocratique des idées, des projets et des programmes lors d'une campagne électorale qui devrait également montrer les forces et faiblesses des différents candidats, après bien sûr la validation de leur ticket par le Conseil constitutionnel.

La candidature du Président Bouteflika déteint, par ailleurs, sur toutes les autres car elle est le fruit d'une demande insistante de la société civile, de ses partisans et d'une coalition de partis politiques. Une demande insistante car l'homme a réussi des paris difficiles, la paix civile, la concorde nationale, la croissance économique, l'aisance financière et, surtout, la dignité d'être Algérien.

Aller en coupe du Monde, participer à des joutes sportives internationales de haut niveau n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un travail à la base, d'un travail de tous les jours, de celui qui fait mûrir le froment et procure de la dignité dans le travail au service de la nation.

Ce n'est point rébarbatif que de rappeler ici les mérites du Président Bouteflika dans la conduite sage des affaires du pays, lui épargnant misères et désillusions, lui procurant joie et fierté de se retrouver parmi les Nations qui compétent, les Nations qui avancent.

Aller, donc, en coupe du Monde est moins un succès sportif conjoncturel que l'expression du fruit d'un travail en profondeur au profit de la jeunesse, d'une politique globale orientée vers des réformes ciblées dans l'ensemble des secteurs névralgiques.

C'est un peu pour toutes ces raisons, et bien d'autres, que la candidature du Président est de nature à relever le débat politique lors de la prochaine campagne électorale, et amener les autres candidats à donner une image mature de l'Algérie qui avance.

Faux-débat, rumeurs et alliances contre-nature ...

Kamel Chérif

Les opposants à la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat à la présidentielle sont en train de se discréder aux yeux de l'opinion publique dans la mesure où rien n'empêche le chef de l'Etat, sur le plan réglementaire, de prétendre à sa propre succession. Ni la Constitution ni aucune autre loi ne peuvent dénier ce droit au Président de la République. Des juristes et des constitutionnalistes se sont déjà prononcés sur ce sujet et ont affirmé que les lois de la République permettent au chef de l'Etat, au même titre qu'à des citoyens anonymes et autres personnes politiques et nationales, de se porter candidats à la magistrature suprême. Or, on assiste à présent à une levée de boucliers de la part de certaines parties et partis pour «dénoncer» la candidature du Président de la République. Il s'agit en fait

de positions politiques ou politiciennes qui n'ont aucun fondement juridique. Il faut relever que les autres candidats, dans leur quasi-majorité, ont été loyaux en faisant savoir que le chef de l'Etat a le droit de se présenter aux élections. Ils s'en remettent à l'arbitrage des électeurs, lesquels oporteront pour le candidat qu'ils estiment habilité à diriger l'Algérie.

En revanche, les parties qui se sont affolées dès l'annonce de la candidature du Président Bouteflika s'enfoncent davantage dans les méandres. Ces parties sont même allées jusqu'à contracter des alliances contre-nature afin de «dénoncer» la candidature du Président Bouteflika. N'est-il pas discrépant que des partis laïcs et islamistes s'allient contre la candidature du Président Bouteflika ? N'est-il pas diffamant qu'un parti ayant soutenu le Président Bouteflika lors des précédents mandats et ayant fait partie de l'Alliance présidentielle s'oppose à la candidature du Président Bouteflika ? Pis encore, ces mêmes parties et partis distillent les rumeurs les plus folles

sur la candidature du chef de l'Etat, alors que le Président de la République assure ses fonctions le plus normalement du monde. Il reçoit en audience les envoyés spéciaux des dirigeants en visite en Algérie et gère les affaires du pays. Cela n'a pas empêché certaines parties à verser dans l'invective et le mensonge, lesquelles sont démenties à mesure que l'échéance du 17 avril 2014 approche. Ce sont ces mêmes parties qui avaient péroré durant l'été par des scénarios rocambolesques sur la situation en Algérie, invoquant l'article 88 de la Constitution, le report de l'élection présidentielle ou l'organisation d'une présidentielle anticipée et l'option d'une période de transition. Ces scénarios ne sont qu'une illusion pour ceux qui ont encore un penchant nostalgique aux années d'insécurité et d'instabilité. Des scénarios qui ont été et continuent à être démentis par la réalité de tous les jours.

BACCALAURÉAT 2014 :

Les sujets des épreuves "porteront sur les cours effectivement dispensés"

Les sujets des épreuves du Baccalauréat 2014 "ne porteront que sur les cours effectivement dispensés durant l'année scolaire 2013-2014", a rassuré hier le ministère de l'Education nationale. Les dates des vacances de printemps et des examens de fin de cycle (primaire, moyen et secondaire) "de meurent inchangées, telles que fixées officiellement au préalable", a affirmé le ministère par la voix du Chef de cabinet du ministère par intérim, Abdelmadjid Hadouas dans un entretien à l'APS.

Après avoir affirmé que "les sujets des épreuves du Baccalauréat porteront sur les cours effectivement dispensés", M. Hadouas a indiqué que "le BAC blanc est prévu pour le mois de mai 2014 et sera suivi d'une période de révision avant le déroulement des épreuves officielles prévues le 1^{er} juin prochain". Concernant le programme de rattrapage des cours perdus tracé par le ministère de l'Education suite à la grève observée dernièrement dans ce secteur durant plus de trois semaines, M. Hadouas a fait savoir qu'une instruction ministérielle a été adressée mardi aux directeurs de wilaya pour la mise en œuvre de ce programme et aux inspecteurs de l'Education pour le suivit". Le programme en question prévoit de rattraper, dans l'ordre, les cours perdus en tenant compte des capacités d'assimilation des élèves.

BOUGUERRA SOLTANI: "L'heure est à la protection du pays et de son unité"

L'ex-président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani a souligné, hier, l'impératif d'œuvrer dans le sens de la protection du pays et de la préservation de son unité en plaçant les intérêts suprêmes de l'Algérie "au dessus de toute autre considération".

"L'Algérie doit être placée au dessus de la Présidence et des présidents", a écrit M. Soltani dans une lettre adressée à l'opinion publique dont une copie est parvenue à l'APS.

Dans sa lettre, l'ex-président du MSP précise avoir eu des contacts et des concertations avec "toutes les parties" dans l'objectif de "définir des garanties plus sûres pour un avenir meilleur où l'unité nationale sera préservée".

M. Soltani n'a pas manqué de fustiger "les déclarations de tous bords ayant pour cible les principales composantes de l'Etat" mettant en garde les auteurs et leurs investigateurs contre les répercussions de telles attitudes.

S'exprimant sur la présidentielle du 17 avril prochain, M. Soltani estime que la priorité doit être donnée à "la mobilisation de l'opinion publique qui doit faire appel à sa mémoire nationale et à sa force sociale" avant de verser dans les débats traitant de l'identité des candidats ou du boycott.

Il a, dans ce contexte, mis en avant l'importance de l'influence de l'opinion publique en matière de bouleversement de la carte politique ajoutant qu'elle (opinion publique) n'a pas "encore dit son dernier mot".

Par ailleurs, l'ex-président du MSP a démenti les rumeurs sur son éventuelle candidature à la prochaine présidentielle affirmant son "plein respect" de la décision du Conseil constitutionnel.

"Je démens catégoriquement et solennellement les informations relayées par certains médias et titres de presse sur une éventuelle candidature de ma part au nom de quelque partie que ce soit", a souligné M. Soltani qualifiant ces rumeurs de "tendancieuses et infondées".

APS

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

M. Sellal en visite de travail aujourd'hui et demain dans les wilayas de Boumerdès et Illizi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué lundi un communiqué du Cabinet du Premier ministre.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs projets socio-économiques, précise-t-on de même source.

• Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera demain jeudi une visite de



travail dans la wilaya d'Illizi, indique mardi un communiqué du cabinet du Premier ministre.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs projets socio-économiques, précise-t-on de même source.

cise-t-on de même source.

M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, au cours de ces deux visites présidera une réunion élargie aux élus et aux représentants de la société civile "dans le cadre d'un dialogue interactif pour évaluer l'évolution du développement de cette wilaya et en corriger les insuffisances".

ÉNERGIE — Le ministre de l'Energie en visite de travail en Tanzanie

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, effectuera aujourd'hui une visite de travail en Tanzanie, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du programme de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Tanzanie

arrété à l'occasion de la visite du ministre tanzanien en Algérie en novembre 2013 et celle de M. Yousfi en Tanzanie en janvier 2014, ajoute la même source. Accompagné d'une importante délégation composée de hauts cadres de l'administration centrale et des présidents directeurs gé-

néraux des sociétés nationales Sonatrach, Sonelgaz et Naftal, M. Yousfi devra passer en revue avec son homologue tanzanien, "l'état d'exécution des actions de coopération arrêtées dans les domaines des mines, des hydrocarbures et de l'électricité", souligne le communiqué.

M. GHЛАMALLAH : Protéger la mosquée et son environnement des idées intruses

Le ministre des Affaires religieuses et du waqf, Bouabdallah Ghiamallah, a appelé hier à Alger à "protéger la mosquée et son environnement des idées intruses". Dans une allocution d'orientation à l'ouverture d'une rencontre nationale consacrée aux inspecteurs et intendants des affaires religieuses à Dar El Imam, M. Ghiamallah a indiqué qu'il y avait "des tentatives d'ingérence à travers la mosquée et son environnement pour semer la discorde et l'instabilité au sein de la société", soulignant que cette rencontre débattra des "moyens appropriés pour faire face à cette agression intellectuelle qui vise à destabiliser notre société musulmane".

Il a précisé que «l'Algérie est une Nation musulmane qui a ses spécificités tout comme la mosquée», rappelant que la mosquée «est au service de la société et contribue à sa sensibilisation et sa protection aux plans intellectuel et religieux». A ce propos, le ministre des Affaires religieuses a cité l'exemple des imams algériens au service de la religion et de la patrie dont l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat moderne, Abdelhamid Ben Badis, lea-

der du mouvement de la renaissance et de la réforme dans le Nord de l'Afrique, appelant les cadres du secteur à «se consacrer au service de la religion et à la défense du pays».

D'autre part, l'inspecteur général du ministère des Affaires religieuses et du waqf, Mohamed Aissa, a affirmé que la rencontre tendait à «sensibiliser les inspecteurs des affaires religieuses au niveau des wilayas et des intendants au niveau des daïras à l'importance de la mosquée aux plans social et intellectuel» et à son rôle «en tant que rempart contre ces idées intrusives qui visent à s'infiltrer dans la mosquée et son milieu social pour l'éloigner de sa mission de préservation de la cohésion et de l'unité de la société et en faire une source de division et de discorde».

Au programme de ce colloque, figurent plusieurs conférences sur les courants intellectuels étrangers et leur impact sur la société comme les mouvements chiite, d'évangélisation et d'apostasie ainsi que des ateliers de travail sur les moyens susceptibles de repérer leurs plans. (APS)

INVITÉ HIER DU FORUM DE LIBERTÉ Saïd Sadi appelle à l'ouverture d'un débat pour garantir une «transition politique»

L'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, a appelé hier à Alger à un rassemblement des forces de la nation pour l'ouverture d'un débat politique et l'amorce d'une «dynamique» à même de «garantir une transition politique de l'Algérie».

«Je ne vois aucun parti politique capable d'amorcer seul un mouvement de dynamique politique. Tous ceux qui adhèrent à ce dialogue peuvent participer même ceux qui sont au pouvoir», à condition que ces derniers ne se placent pas «en tuteurs ou en arbitres afin d'arriver à un consensus», a déclaré Saïd Sadi au forum du quotidien Liberté.

«Il faut faire l'effort d'accepter tout le monde en tant que partie politique et non pas en tant que partie dominante ou privilégiée», a-t-il dit, recommandant à «tout le monde» de s'exprimer. Pour y arriver, préconise-t-il, les parties prenantes à cette initiative ne doivent aborder les problèmes po-

litiques partisans que lorsque les conditions d'une expression publique apaisée «seront réunies» et lorsque les courants politiques «pourront entrer en compétition». Par ailleurs, M. Sadi s'est étonné de la position de ceux qui s'opposent au 4^{me} mandat du président sortant, Abdelaziz Bouteflika, expliquant que «le problème ne se pose pas en ces termes, car tout un chacun a le droit de se présenter, mais plutôt en termes de conditions du déroulement du scrutin». «Tous exigent le rejet du 4^{me} mandat, rares sont ceux qui assument la proposition d'une commission indépendante de surveillance des élections», a-t-il argué.

L'ex-président du RCD (1989-2013), qui dresse un bilan négatif de la situation en Algérie préconise de s'engager dans un «processus ordonné» de sortie du système qui «a prévalu depuis 1962». «Des voix consentielles émanant de partis conduits par des jeunes dirigeants ou des personnalités,

n'aspirent plus à une ambition politique, se font entendre pour proposer une phase transitoire nécessairement limitée dans le temps qui doit être prise en charge au plus vite», a relevé M. Sadi. Cette phase, explique-t-il, «sera dirigée par un collège de personnalités indépendantes qui ne pourront pas concourir dans les échéances post-transitoires». Il s'agit aussi d'élaborer un cahier des charges auquel doivent souscrire les compétiteurs, d'élaborer une Constitution par consensus construit entre les différents acteurs de la classe politique et d'organiser des élections législatives et présidentielles.

«Il faut se battre, il ne faut pas attendre car il n'y a pas de pochette surprise pour la crise algérienne. C'est une solution qu'il faudra construire et élaborer avec le plus grand nombre de gens», a martelé l'ex-président du RCD.

ALGÉRIE - UA - MALI - SAHEL

Séance de travail entre Lamamra et le haut représentant de la Misahel, M. Buyoya

Une séance de travail a eu lieu hier à Alger entre le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (Misahel), Pierre Buyoya.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères en présence des délégations algériennes et de la Misahel. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la séance de travail, M. Buyoya a indiqué que les entretiens ont porté sur la situation au Sahel notamment dans le nord du Mali.

"Nous avons longuement échangé sur la situation au Sahel et les défis de sécurité, qui sont encore là, non seulement dans le nord du Mali mais également dans



d'autres pays du Sahel", a-t-il déclaré, ajoutant que la région du Sahel "doit encore faire face à une situation difficile en matière de sécurité". Il a indiqué que les délégations algérienne et de la Misahel ont abordé les initiatives de la communau-

nauté internationale, des pays voisins du Mali, de l'UA et des organisations internationales "dans le sens d'aider les pays du Sahel faire face aux défis de la sécurité, de la gouvernance et du développement". M. Buyoya est arrivé hier matin à Alger.

L'importance de l'Algérie dans la consolidation de la paix au Sahel saluée par l'UA

Le haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (Misahel), Pierre Buyoya, a souligné l'importance de l'Algérie dans la consolidation de la paix dans la région du Sahel. *"L'Algérie est un pays important dans le Sahel et joue déjà un grand rôle dans la consol-*

idation de la paix et de la stabilité de cette région", a précisé l'ancien président burundais à l'issue d'une séance de travail avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Il a indiqué que l'Algérie coopère avec différents pays au niveau bilatéral dans le sens

du développement régional et contribue conjointement avec la communauté internationale pour aider et soutenir les Maliens à aller vers la réconciliation nationale. Il a affirmé, en outre, que *"l'Algérie a un rôle important à jouer pour stabiliser le Mali à long terme"*.

ALGÉRIE - FRANCE

Les conditions sont réunies pour développer le partenariat agricole

Le ministre français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll a affirmé hier que les conditions *"sont réunies"* pour développer les perspectives de coopération dans le secteur de l'agriculture entre la France et l'Algérie.

Le ministre français a fait valoir que *"l'amitié entre les deux pays n'est plus à confirmer"* et que *"la volonté de coopération est présente"*. Présent au Salon international de l'Agriculture, organisé dans la capitale française et qu'il a visité en compagnie de M. Abdelwahab Nouri, ministre de l'Agriculture et du Développement rural en visite en France, il a affirmé à l'APS que plusieurs projets étaient en cours entre les deux pays.

Un de ces projets, a-t-il poursuivi, est orienté sur le développement de la filière de la viande bovine et celle de l'engrangement en direction d'Algérie, affirmant avoir nommé pour cela un inspecteur général de l'agriculture chargé de suivre le projet avec des professionnels et développer cette perspective. Il a indiqué qu'un groupe d'experts se rendra bientôt en Algérie, pour formuler de *"manière globale et claire les suggestions que nous avançons"*, assurant que la France *"veut*

marquer concrètement sa coopération avec l'Algérie" et qu'elle s'engage à *"la mettre en forme et formuler des propositions concrètes à nos amis algériens. C'est ce que nous avons convenu avec mon homologue algérien"*. Il a, par ailleurs, rappelé qu'un projet de coopération entre les deux pays existe déjà dans la filière laitière, relevant que la compagnie Bretagne commerce international chargé de l'accompagnement de PME bretonnes pour leur développement à l'international, a réalisé un grand projet de développement de cette filière.

M. Nouri a pour sa part indiqué que la délégation algérienne qu'il préside dans le cadre de la visite de travail de deux jours qu'il effectue en France à l'invitation de son homologue français, est venue avec une trentaine de propositions de projets qui seront soumis au parlement.

"Ce sera l'occasion aujourd'hui pour nous de procéder à une évaluation de la coopération que nous avons engagée avec nos homologues français dans le secteur de l'agriculture. Ce n'est pas toujours facile, ni encore acquis, mais tant qu'il ya de la volonté et du courage, nous estimons que nous allons bientôt réussir dans

cette voie", a-t-il estimé.

Il a jugé également que la filière du lait évoqué par son homologue français, *"est un exemple de coopération réussie"* et s'agissant de la filière bovine, il a indiqué qu'*"elle vient d'être boostée pour qu'on puisse évaluer concrètement les contours de cette coopération et ce partenariat que nous voulons mutuellement avantageux pour les sociétés algériennes et françaises concernées".*

Le ministre a en outre considéré que les perspectives de développement *"sont multiples entre les deux pays et qu'elles ne sont pas limitatives"*, indiquant avoir adressé une invitation à son homologue français pour se rendre bientôt en Algérie, *"ce qui lui permettra de connaître l'Algérie profonde et tout ce qui se fait dans le secteur de l'agriculture dans notre pays"*. En fin de journée, M. Nouri prendra part à une table ronde ministérielle, sur les thèmes Sécurité alimentaire et Agriculture familiale dans les pays méditerranéens. En visite de travail de deux jours en France, à l'invitation de son homologue français, M. Nouri est accompagné d'une importante délégation, forte de plusieurs cadres et opérateurs spécialisés dans la filière agricole.

ALGÉRIE-UE

Résultats «satisfaisants» du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association

Les experts participant au Séminaire sur le programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), tenu hier à Alger, ont exprimé leur satisfaction des résultats de ce projet commun lancé en 2008.

Selon Abdelaziz Guend directeur de P3A Algérie, la troisième phase du programme, prévue entre 2015 et 2017, permettra de concrétiser 15 à 20 projets de jumelage entre des organismes algériens et européens dans plusieurs domaines comme l'agriculture, la gestion des finances publiques, l'industrie, le commerce et les infrastructures de base. Il a ajouté que le nouveau programme sera financé à hauteur de 36 millions d'euros dont 35 millions d'euros pris en charge par l'UE.

Quant à la deuxième phase du programme dotée de 30 millions d'euros, M. Guend a précisé qu'elle avait permis la mise en œuvre de 5 projets de jumelage tandis que les contrats de 5 projets sont en cours de négociation et 5 autres en cours de préparation.

"Au courant de l'année 2014, on aura 10 projets en cours de mise en œuvre", a ajouté M. Guend. De son côté, M. Aissa Zelmati, secrétaire général du ministère du Commerce, s'est félicité de *"la bonne marche"* du processus de mise en œuvre de la deuxième phase du programme précisant que l'objectif de cette phase était de réaliser 15 projets de jumelage.

Il a affirmé que son département ministériel accorde un intérêt particulier au bilan des activités du programme. Il a rappelé dans ce sens que le ministère du Commerce a instauré en 2008 une unité de gestion dont le rôle est de veiller sur le processus de mise en œuvre du programme et son évaluation.

"Je peux dire que les résultats de ce programme sont aujourd'hui concrets", s'est réjoui M. Zelmati selon lequel *"l'objectif de cette rencontre est aussi de sensibiliser les différents secteurs sur l'importance de ces projets de jumelage avec l'UE"*. Il a aussi rappelé dans ce cadre que la première phase du programme avait été réalisée et couronnée par la mise en œuvre de 5 projets de jumelage.

ALGÉRIE-IRAN

M. Bouguerra reçu à Téhéran par le vice-président iranien

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, a été reçu hier à Téhéran par le vice-président iranien, co-président de la Grande commission mixte algéro-iranienne, Eshagh Jahangiri. Lors de cet entretien, les deux responsables ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de développement des relations entre les deux pays, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne.

Les résultats des travaux du Comité bilatéral de coopération algéro-iranien qui s'est tenu dimanche et lundi à Téhéran ont été évoqués lors de cet entretien, selon la même source.

Les deux responsables ont également procédé à un large échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun. Lors de son séjour à Téhéran, M. Bouguerra a coprésidé avec le ministre iranien des Routes et de la Construction des villes, Abbas Akhouni, les travaux du Comité bilatéral. M. Bouguerra s'est aussi entretenu avec de hauts responsables iraniens dont le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Javad Zarif.

DIPLOMATIE

► M. AMAR BELANI : Nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de l'Union européenne

La Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne ont donné leur agrément à la nomination de M. Amar Belani, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, chef de la mission de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Union européenne (UE), a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

► M. SMAÏL ALLAOUA : Nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la Fédération de Russie

Le gouvernement de la Fédération de Russie a donné son agrément à la nomination de M. Smail Allaoua, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la Fédération de Russie, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

► M. AZZOUZ BAALLAL : Nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Niger

Le Gouvernement de la République du Niger a donné son agrément à la nomination de M. Azzouz Baallal, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République du Niger, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ABROGATION DE L'ARTICLE 87 BIS Le plus beau cadeau que puissent avoir les travailleurs

L'abrogation de l'article 87-bis constitue «de plus beau cadeau» que puissent avoir les travailleurs en cette célébration de l'anniversaire de la création de l'Ugta et de la nationalisation des hydrocarbures, a indiqué lundi à Tébessa le secrétaire général de la centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd.

Le secrétaire général de l'Ugta a indiqué, Abdelaziz Bouteflika, qui «vient de prendre la décision d'abroger l'article 87-bis, une demande datant depuis plusieurs années, a offert en ce 24 février le plus beau cadeau aux travailleurs».

Le chef de l'Etat «veut de démontrer, une nouvelle fois, à travers l'abrogation de l'article 87-bis, son attachement aux travailleurs et aux valeurs portées par le monde du travail», a souligné Sidi Saïd, estimant que cela «n'est pas uniquement un acquis pour les travailleurs mais pour toute l'Algérie».

L'Algérie a obtenu d'énormes accords sur les plans politique, économique, social et international a rappelé le SG de l'Ugta, précisant que cette décision découlant de la 16ème réunion de la tripartite aura un «impact certain» sur l'amélioration de la situation des travailleurs.

La stabilité sociale constitue un «élément déterminant» pour consolider les avancées économiques et sociales, a encore souligné Sidi Saïd, précisant que le président de la République «vient de valoriser à travers cette décision le concept du dialogue social», considéré comme le seul moyen à même de régler les différentes préoccupations et les revendications des travailleurs».

Evitant la décision de l'Ugta pour soutenir le président Bouteflika à la présidentielle d'avril 2014, M. Sidi Saïd a indiqué que cette décision de la centrale, annoncée à Tébessa, «terre des révolutionnaires», à l'occasion d'une date phare de l'histoire de l'Algérie, est «loin d'être fortuite» car se référant, a-t-il dit, aux «racines de l'UGTA arrachées par le sang des travailleurs».

Le SG de l'Ugta a indiqué au cours d'une rencontre avec les travailleurs organisée sous le slogan «avec le moudjahid Bouteflika pour poursuivre le processus de sauvegarde de la sécurité et la stabilité et approfondir le développement économique et social», que les travailleurs et les syndicalistes de l'Ugta «ne reviennent jamais sur leurs choix, car il s'agit de choix toujours gagnants».

Rendant un vibrant hommage aux éléments de l'armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie et de la Sécurité nationales, M. Sidi Saïd a fait un large tour d'horizon sur les multiples acquis sociaux dont ont bénéficié les Algériens (augmentation des salaires et subvention des produits alimentaire de large consommation, entre autres). Annonçant par ailleurs la future ouverture, à Tébessa, de l'usine de transformation de verre (Sovest), avec à la clé l'ouverture de 500 postes d'emploi directs, M. Sidi Saïd a rappelé que l'Ugta n'a «jamais du dialogue violent» et considère que les grèves «ne résolvent pas les problèmes».

APS

HYDROCARBURES Le programme national de pétrochimie nécessite des investissements de plus de 20 milliards de dollars

La réalisation des projets identifiés dans le cadre du programme national de développement de la pétrochimie nécessite des investissements dépassant 20 milliards de dollars, a annoncé lundi le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.



«Des investissements de plus de 20 milliards de dollars seront nécessaires pour la concrétisation des projets déjà identifiés» dans le cadre de ce programme, a indiqué M. Yousfi. Ce programme, qui sera réalisé en partenariat avec acquisition de savoir faire et de transfert de technologie «offrira une opportunité réelle pour, non seulement développer un pan important de notre écono-

nomie, mais aussi réduire les importations et accéder au marché international», a souligné le ministre, affirmant que tous les projets qui y sont inscrits sont conçus dans une optique d'intégration optimale et évolutive des produits qui seront fabriqués.

S'agissant de la consistance de ce programme, M. Yousfi a fait part, à titre d'exemple, de l'achèvement

des études de faisabilité pour certains projets de «taille mondiale» tels que ceux de Skikda bis et le projet prévoyant la fabrication de polypropylène à partir de propane, qui seront développés en partenariat. Le ministre a, toutefois, précisé que les projets adossés aux nouvelles raffineries actuellement en maturation n'ont pas encore été évalués.

D'autre part, l'Algérie dis-

posera à terme d'une capacité supplémentaire de production de GNL de l'ordre de 12 milliards de mètres cubes par an à la faveur de la remise en service récente du train de liquéfaction de Skikda d'une capacité de 6 milliards m³ par an mais aussi l'entrée en production prévue cette année d'une deuxième unité de la même capacité, a annoncé M. Yousfi.

La nationalisation des hydrocarbures a amené Sonatrach à «relever les défis qui s'imposaient»

La prise de contrôle par l'Algérie de ses gisements d'hydrocarbures le 24 février 1971, a amené la compagnie nationale Sonatrach à relever les défis qui s'imposaient a affirmé lundi le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi soulignant que le groupe pétrolier est aujourd'hui totalement intégré de l'Amont à la commercialisation.

Sonatrach réalise des performances appréciables et les résultats de l'année 2013, notamment en matière de renouvellement des réserves, sont «très prometteurs», a souligné le ministre Concer-

nant la sécurité des complexes de production d'hydrocarbures et en particulier du complexe gazier de Tiquentourine (Illizi), ciblé par un attentat terroriste en janvier 2013. M. Yousfi a affirmé que «les techniciens et experts étrangers travaillant sur les sites de production ainsi que les compagnies, sont soucieux autant que nous, des conditions sécuritaires».

Le ministre de l'Energie et des mines a réitéré et confirmé que les services de sécurité algériens déplacent tous les efforts nécessaires, humains et matériels, afin que toutes les installations ainsi

que le personnel y travaillant, soient parfaitement sécurisés.

«Le redéploiement de ces efforts ne concerne pas seulement le champ de Tiquentourine, mais toutes les installations énergétiques du pays», a-t-il précisé.

«Des mesures spécifiques sont donc prises avec les autorités afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise à l'avenir, et de fournir aux partenaires une assurance maximale dans le domaine de la sécurité de leur personnel», a encore ajouté M. Yousfi.

Le potentiel en hydrocarbures de l'Algérie dépasse les quantités extraites

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi a affirmé lundi que le volume des réserves initialement en place dans les gisements exploités depuis longtemps observe une baisse correspondant aux quantités extraites mais que le potentiel en hydrocarbures mis en évidence par les découvertes réalisées, représente des volumes cumulés dépassant ceux produits durant la même période.

«Parallèlement aux travaux de recherche, la plupart des découvertes sont suivies d'un certain nombre de travaux, notamment les forages dits de délinéation (...) le traitement et l'analyse des données générées par ces travaux permettent de réévaluer les découvertes déjà réalisées et l'on aboutit souvent à des résultats différents de ceux annoncés lors de la réévaluation de la découverte» a ajouté M. Yousfi.

Selon lui, les volumes obtenus après réévaluation sont plus importants dans certains cas que ceux initialement annoncés. A propos du démarrage de la production d'hydrocarbures en offshore en Algérie, M. Yousfi a affirmé que des travaux de

prospection et de recherche sont déjà entamés sur la côte algérienne et sont appelés à s'intensifier dans les prochaines années.

«Une fois les études et les travaux en cours achevés, ils permettront de déterminer le potentiel d'hydrocarbures en place et de dégager des leads et des prospects», a souligné le ministre de l'Energie.

Il a fait savoir que des travaux de forages et de sismique complémentaires seraient lancés dans le but de réaliser des découvertes et «la définition qui suivra permettra de connaître l'étendue et les réserves éventuelles de chaque gisement mis en évidence», a-t-il dit.

La production en offshore doit passer par toutes les étapes, auxquelles s'ajoutent les opérations de réalisation de plans de développement, a précisé Yousfi soulignant que «toutes les opportunités qu'offre notre domaine minier offshore seront exploitées dans la perspective de la mise en évidence de son potentiel et de l'exploitation de ses gisements».

COMMERCE

Recul de plus de 8% des importations de l'Algérie en janvier 2014

Les importations de l'Algérie en janvier 2014 se sont établies à 4,31 milliards de dollars (mds usd) contre 4,69 mds usd le même mois de l'année écoulée, en baisse de 8,06%, indiquent les Douanes algériennes.



Ce recul des importations est dû essentiellement à des diminutions des importations des groupes des "biens destinés à l'outil de production" et des "biens de consommation non alimentaires" avec respectivement -23% et -21%, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

La valeur des importations, du groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production, qui est constitué notamment des barres en fer et en acier, des huiles destinées à l'indus-

trie alimentaire et le bois..., a atteint 1,8 md usd en janvier dernier contre 1,54 md usd le même mois en 2013, en baisse de 23,35%. Les importations du groupe de consommation non alimentaires (médicaments, véhicules de tourisme, meubles, tissus et appareils et dispositifs électriques,...etc), ont également reculé en valeur de 21,20%, en passant de 920 millions usd en janvier 2013 à 736 millions le même mois en 2014, relève encore le Cnis. Par ailleurs, les Douanes indiquent que les importations des biens alimentaires et des

biens d'équipements ont enregistré des augmentations respectives de plus de 14% et de 4%. En effet, la valeur des importations des biens alimentaires (céréales, laits, sucre, viandes et légumes...etc) du pays a atteint 982 millions usd en janvier dernier contre 860 millions usd la même période de l'année dernière, en hausse de 14,19%. Le montant des importations des biens d'équipements (véhicules de transport de personnes et de marchandises, appareils électriques et machines automatiques de traitement,...), quant à lui, a at-

teint 1,41 md usd en janvier dernier contre 1,35 md usd le même mois en 2013, en hausse également de 4,37%.

Les importations réalisées en janvier 2014, ont été financées essentiellement en cash à raison de 50,38% soit 2,47 md usd, les lignes de crédits ont financé 47,28% pour près de 2,04 md usd et le reste a été financé pour une valeur de 101 millions usd, selon le Cnis. En janvier 2014, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 1,2 milliard de dollars (md usd) contre 1,08 milliard usd le même mois en 2013, en hausse de 11,17%.

CONTREFAÇON

Baisse de plus de 50% des articles saisis en 2013

Un peu plus de 378.000 articles contrefaits ont été saisis par les services des Douanes en 2013, en baisse de 51,6% par rapport à 2012 sans refléter pour autant un recul du phénomène de la contrefaçon, a indiqué hier à l'APS une responsable à la direction générale des Douanes (DGD).

En tout, 378.208 produits contrefaits ont été saisis durant l'année 2013 contre 781.653 articles retenus par ce corps constitué en 2012, a précisé Faïda Ghobbane, sous-directrice chargée de la lutte contre la contrefaçon à la DGD. Pour la responsable, cette forte baisse des quantités saisies ne reflète pas un recul du volume des marchandises imitées mises sur le marché algérien mais témoigne plutôt d'un contrôle douanier amoindri par le manque de coopération des propriétaires de marques qui a contribué à affaiblir les efforts des Douanes.

De plus, les importateurs sont devenus de moins en moins intéressés par les marques objet d'alertes auprès des Douanes pour s'orienter vers d'autres marques non connues par leurs services, a-t-elle ajouté.

Contrairement aux années précédentes, où la Chine occupait le premier rang des pays d'origine des produits contrefaits, presque la moitié des articles retenus en 2013 sont d'origine turque avec un taux de 46,66%.

La Chine occupe la deuxième place des pays d'origine de la contrefaçon (36,66%), suivis par quelques pays européens comme l'Espagne, la France et l'Allemagne, selon les chiffres des Douanes.

Globalement, la plus grande quantité de produits contrefaits saisis en 2013 concernent les produits cosmétiques avec 70,93% des saisies (268.280 articles), suivis par les articles de

sport avec 22% (83.500 articles), l'outillage électrique avec 6,72% (25.424 articles) et les produits électriques (1.004 articles).

Les Douanes algériennes, qui font face à un flux important de produits contrefaçons importés, ont retenu plus de sept millions d'articles contrefaçons durant les sept dernières années, soit une moyenne d'un million d'articles par an, selon la même source. A ce propos, le dirigeant des douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, avait tiré la sonnette d'alarme sur l'ampleur de ce phénomène qui ne cesse d'envrir le marché algérien mettant ainsi la santé et la sécurité du consommateur en danger.

L'absence d'un système de contrôle adéquat et le manque d'outils d'analyse sont à l'origine de la propagation des produits contrefaçons en Algérie, selon le ministère du Commerce.

"L'absence d'un cadre de coordination entre tous les secteurs concernés, le manque de professionnalisme des importateurs et le recours de certains d'entre eux à la fraude ainsi que le manque d'outils d'analyse constituent +un obstacle+ pour mettre un terme à ce phénomène", avait souligné récemment le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abdelhamid Boukahnoune.

Plusieurs actions pour faire face à ce phénomène mondial

Pour faire face à ce phénomène transnational, plusieurs actions ont été engagées en 2013 par la DGD. Il s'agit notamment de formations spécialisées au profit des agents des Douanes sur les techniques d'identification des produits contrefaçons et des protocoles de coopération avec les autres institu-

tions de l'Etat et les détenteurs de marques.

Dans ce cadre, un protocole d'accord a été signé entre la DGD et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda) pour renforcer la lutte contre l'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle et artistique.

D'autres protocoles de coopération sont également envisageables pour l'année 2014 entre la DGD et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) et le ministère du Commerce.

En outre, les douanes algériennes plaident pour une coopération plus étroite avec l'ensemble des institutions concernées comme le ministère du Commerce, la Sureté nationale et la gendarmerie afin de renforcer encore plus le contrôle des produits mis sur le marché.

La DGD propose également aux autorités publiques d'élaborer un texte de loi unique et spécifique qui définit clairement la contrefaçon, les acteurs chargés de la lutte contre ce fléau, les champs d'intervention de chaque acteur et les sanctions à appliquer.

"Il est nécessaire de revoir le dispositif actuel de lutte pour l'adapter au contexte économique de l'Algérie, caractérisé par l'existence d'un commerce informel, afin d'insuffler de la transparence et de l'efficacité dans la lutte contre la contrefaçon et de sensibiliser et responsabiliser au mieux les titulaires de marques", estime Mme Ghobbane.

Un comité interministériel regroupant les secteurs concernés par la lutte contre la contrefaçon sera installé prochainement pour débattre de cette problématique, a encore indiqué Mme Ghobbane.

Les banques n'ont pas connu de "déviations" vers le financement des importations au détriment de l'investissement

L'activité des banques n'a pas connu de "déviations" vers le financement des importations au détriment de celui des investissements, a souligné hier le Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Abderrezak Trabelsi.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale M. Trabelsi a précisé que les données récentes de la Banque d'Algérie démontrent une tendance des banques de la place à accompagner financièrement les entreprises de production.

Citant les chiffres de la Banque d'Algérie, l'intervenant a précisé qu'"à fin 2013, sur un encours de crédit à l'économie de 5.154 milliards de DA, la part des crédits à moyen et long terme a atteint 72,3%".

"Ces chiffres viennent démentir les allégations concernant une déviation des activités bancaires vers le financement des importations" a-t-il commenté ajoutant que ces données confirment que deux tiers des crédits à l'économie accordés par le secteur bancaire sont destinés au financement des investissements.

Concernant le gonflement des importations dont la facture a atteint 55 milliards de DA en 2013, le délégué général de l'ABEF a expliqué que ce chiffre doit faire l'objet d'une lecture avisée.

Pour lui, la structure des importations révèle *"que l'essentiel des importations n'est pas constituée par les produits destinés à la revente en l'état, mais par les biens d'équipement (30%) et les produits semi-finis destinés aux besoins de l'industrie nationale (20%)"*.

"La grande part des biens d'équipements et des produits semi-finis traduit une nette relance de l'investissement et augure des perspectives prometteuses pour la relance de la production nationale", a-t-il soutenu.

M. Trabelsi a indiqué par ailleurs que des efforts importants ont été consentis pour améliorer et faciliter les procédures d'octroi de crédits aux entreprises précisant que *"les délais de traitement ont été sensiblement réduits"*.

S'agissant de la réintroduction prochaine du crédit à la consommation, M. Trabelsi a affirmé que les banques sont prêtes pour l'application de cette mesure, mais que sa mise en œuvre est suspendue à la publication par voie réglementaire de la liste des entreprises et des produits concernés.

Interrogé sur le marché financier, le délégué général de l'ABEF a affirmé que les conditions de son développement sont aujourd'hui réunies et que *"l'introduction en bourse d'entreprises champions publiques et privées peut être un signal fort pour l'essor d'un marché boursier actuellement en relative stagnation"*.

"La bourse peut offrir des produits de placement beaucoup plus rémunératifs que les produits bancaires classiques et susciter une plus grande mobilisation de l'épargne des ménages", a-t-il indiqué sur ce point.

313 ENTREPRISES AU SALON DE L'EMPLOI A ALGER

Les jeunes entrepreneurs prennent d'assaut tous les corps de métiers

La restauration et l'hôtellerie, la fabrication d'articles en bois et l'électronique ainsi que les énergies renouvelables sont parmi les domaines phares investis par les jeunes qui ont participé au 4^e Salon national de l'emploi (SALEM).

Le salon auquel ont participé 313 entreprises qui ont afflué de plusieurs wilayas comme Oran, Tlemcen, Ghardaïa, Jijel et Alger, a ouvert ses portes le 19 février dernier à Alger et a pris fin hier.

Les jeunes participants n'ont eu aucun mal à expliquer les motivations qui les ont poussées à solliciter les différents dispositifs de création d'activités notamment l'Anséj et la Cnac pour lancer dans leurs propres projets.

Souhil Aknout, qui gère une entreprise de fabrication d'articles en liège à Jijel, raconte que depuis la création de l'entreprise, il a commencé à proscrire des clients pour écouter les panneaux d'isolation utilisés dans l'isolation acoustique et thermique dans le bâtiment.

Il a indiqué à l'APS qu'il connaissait déjà assez bien ce métier avant de créer son entreprise dont il dit qu'il n'a aucun mal à la gérer. Si des entreprises sont créées dans le Nord du pays, le Sud n'est pas laissé pour autant "en friche" dans ce domaine.

C'est le cas de Dalila Messaoudi, la trentaine, diplôme de chef cuisinier en poche, qui s'était lancée dans la restauration à Hassi Messaoud au niveau des bases de vie des sociétés implantées dans cette région. "J'ai pu élargir mon activité pour construire un complexe hôtelier", a-t-elle dit.

Elle ajoute qu'elle emploie des centaines de personnes pour assurer une clientèle qui demande de nombreux services à travers l'activité de catering. De nombreux autres jeunes qui ont participé au Salon ont préféré se spécialiser dans d'autres domaines comme l'installation des équipements électroniques.

Dans la filière des TIC, les femmes ne sont pas absentes. Madame Linda Haouas a pu créer à Oran ITN Training spécialisée dans la formation. Elle indique qu'elle a elle-même une formation dans le domaine de l'informatique et de l'électronique et qu'elle a déjà une expérience professionnelle à l'étranger. Après une dizaine d'années comme fonctionnaire, "j'ai décidé de mettre mon savoir-faire au profit des jeunes pour qu'ils puissent s'engager sur la voie des TIC", souligne-t-elle.

Les TIC focalisent l'intérêt des jeunes entrepreneurs

Parmi les sociétés qui se sont engagées dans la niche des nouvelles technologies de la communication, se trouve aussi Alpha Fiber Com une Start Up installée à Sétif et dirigée par Bouzid Houssam Eddine. "Mon travail consiste à effectuer des études avant la pose de câbles ainsi qu'à la localisation des défauts et l'installation de réseaux des entreprises pour que leurs communications soient fiables", a-t-il expliqué. D'autres jeunes investisseurs ont préféré appliquer leurs connaissances en électronique dans un autre domaine tout à fait porteur comme celui des énergies renouvelables. "On se charge des études et des fournitures ainsi que des installations des solutions d'éclairage au profit des collectivités locales avec des procédés innovants dans le photovoltaïque", indique le responsable de l'ETP Rabehi, Nabil Rabehi. "On pose aussi des petits plots solaires qui continuent même à sauver des vies en éclairant des ronds-points ou bretelles d'autoroutes et des ponts et divers points dangereux", ajoute ce jeune investisseur originaire de Saidia. Les visiteurs du salon eux, n'ont cessé de prospecter les opportunités d'investissement dans l'agriculture et les pièces détachées ou encore dans l'organisation des événements culturels. Du côté des assureurs, le souci est surtout celui d'offrir des garanties aussi bien pour l'assurance crédit qui est une modalité exigée lors de la constitution de la société que pour acheter plus tard des garanties contre les risques professionnels. Un responsable de société d'assurances a indiqué que les jeunes prennent de plus en plus conscience de l'intérêt des activités d'assurance. Les services des impôts et le Centre national de registre du commerce ont fait état de facilitation d'investissement. Les responsables du stand du CNRC ont indiqué que désormais les cabinets d'avocats et de notaires peuvent être considérés comme des sièges de sociétés nouvellement créées, ce qui est une facilité pour la domiciliation.

L'ADS PRÉVOIT UN SÉMINAIRE NATIONAL AU MOIS DE MARS La gestion et les perspectives d'amélioration du dispositif du filet social au niveau des 1541 communes en débat

L'Agence de développement social (ADS) poursuit la mise en œuvre de ses différents programmes visant à contribuer à l'intégration des populations en situation de précarité dans le tissu social, par des actions d'insertion sociale, de développement communautaire, et de renforcement de l'infrastructure.

Amel B.

Ainsi, après les Assises nationales des cellules de proximité de solidarité, tenues en décembre 2013 à Tipasa, l'ADS compte tenir, au mois de mars 2014, un séminaire national sur la gestion et les perspectives d'amélioration du dispositif du filet social au niveau des 1541 communes.

Dans cette perspective, des regroupements régionaux se déroulent du 25 au 27 février, regroupant l'ensemble des cadres chargés du filet social à l'échelle des 1541 communes du territoire. A cet effet, des ateliers sont mis en place pour répondre aux attentes et besoins exprimés par les cadres et réajuster les missions qui leur sont dévolues. Les participants se penchent



sur l'affinement et l'adaptation des missions initialement assignées aux chargés du filet social, le renforcement des mécanismes de coordination et de concertation avec la direction de l'action sociale de solidarité (DASS) de wilaya et la commune ainsi que la consolidation de la communication sociale (mission d'information et d'orientation). A travers ces ateliers, les cadres chargés du filet social auront également à débattre du statut général régissant leur corps, ainsi que les nouvelles missions qui leurs seront confiées dans le cadre des mesures d'allègement prévues par l'Agence en direction de ses bénéficiaires et la nouvelle stratégie de communication institutionnelle et sociale, mise en place par le secteur de la Solidarité nationale.

Il est bon de rappeler que 17 années se sont d'ores et déjà écoulées depuis le recrutement des premiers cadres du filet social (600 dans un premier temps, suivis par une deuxième vague pour la couverture de l'ensemble des communes du pays). Aujourd'hui, les cadres gestionnaires du filet social sont devenus un maillon indispensable dans la vie et la gestion sociale de la commune en Algérie.

Il est attendu du séminaire national, l'esquisse d'une nouvelle dynamique sociale, à même d'améliorer le quotidien des bénéficiaires des programmes et dispositifs de l'Agence, une manière de lutter contre l'exclusion sociale et d'assurer de meilleures conditions de vie aux individus et communautés.

FORMATION PROFESSIONNELLE Bedoui à cœur ouvert

● Le ministère de la Formation professionnelle et le syndicat du secteur optent pour le dialogue pour remédier aux insuffisances

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF) ont convenu de maintenir les portes du "dialogue et de la concertation entre les deux parties ouvertes, pour débattre des différentes préoccupations et problèmes des travailleurs du secteur", a affirmé l'UNPEF.

Les deux parties ont convenu lundi, lors d'une rencontre avec le ministre de la Formation professionnelle, Nouredine Bedoui, en présence du secrétaire général national du Syndicat national des personnels de l'administration publique (SNAPAP) et le président de l'UNPEF de "maintenir les portes du dialogue et de la concertation constructive ouverte, en tant que méthode civilisée pour débattre des différentes préoc-



cupations", selon un communiqué de l'union.

L'union "a constaté une compréhension, une disposition et une volonté chez le ministre pour aller de l'avant dans la réforme du secteur à tous les niveaux et à appliquer des politiques efficaces", souligne le communiqué, indiquant que l'UNPEF "s'est engagée à présenter une étude thématique exhaustive sur le secteur et à œuvrer

sérieusement à remédier aux différentes insuffisances enregistrées".

La rencontre a porté sur la nécessité de "relancer la commission interministérielle de dialogue et de concertation et à étudier les différentes préoccupations soulevées, notamment la révision du statut particulier des travailleurs du secteur et des régimes indemnitaire avec le respect de la spécificité du

secteur", a-t-on précisé de même source.

La rencontre s'est axée, en outre, sur "une analyse de la situation du secteur, notamment les aspects pédagogiques, les structures de base, l'encadrement et l'amélioration des conditions socio-professionnelles, dont la promotion des différents corps, le traitement des dysfonctionnements enregistrés dans les statuts particuliers pour relancer un secteur sensible et stratégique, en soulignant la nécessité de former la main d'œuvre qualifiée".

Il a également été question de souligner "la nécessité de remédier aux différentes ententes auxquelles font face les cadres syndicaux et les adhérents à tous les niveaux et dans plusieurs wilayas, où sont relevés des dépassements graves portant atteinte à la liberté d'exercice de l'action syndicale consacrée par la constitution".

LA CONFÉRENCE NATIONALE S'OUVRE CE MATIN À ALGER : La femme travailleuse et le dialogue social

Une conférence nationale de deux jours sur "La femme travailleuse et le dialogue social" sera animée aujourd'hui à Alger par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi et verra la participation de plus de 200 personnes, représentant les secteurs ministériels concernés, les deux chambres du Parlement ainsi que les femmes gestionnaires dans les secteurs public et privé, est-il ajouté de même source.

"Cette conférence a essentiellement pour objectifs de renforcer le rôle économique de la femme travailleuse, d'élever le taux de sa participation aux négociations collectives et de renforcer son autonomie économique", a précisé un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

La rencontre sera co-présidée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi et verra la participation de plus de 200 personnes, représentant les secteurs ministériels concernés, les deux chambres du Parlement ainsi que les femmes gestionnaires dans les secteurs public et privé, est-il ajouté de même source.

Prendront également part à cette conférence, des représentants du patronat, des syndicats, des associations féminines, des chercheurs et des experts, a ajouté le communiqué.

LES TRAVAUX DU 1^{ER} TRONÇON LANCÉS À PARTIR DE JUIN

L'Autoroute des Hauts-Plateaux , un mégaprojet pour booster le développement de la région

L'autoroute des Hauts-Plateaux constitue un enjeu économique majeur pour l'Algérie et un élément déterminant dans le développement de la région.



Amel B.

C'est ce qu'a affirmé, le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, en présentant les axes et les objectifs de développement de l'infrastructure autoroutière de la région des Hauts-Plateaux, aux représentants du cabinet de recherche économique et du conseil, Oxford Business Group (OBG), l'un des leaders de l'information économique et financière sur les économies émergentes. Le vaste programme quinquennal de développement des infrastructures autoroutières (2010-2014) mis en place par le gouvernement sera l'objet d'une profonde analyse, dans le rapport annuel 2014. *The Report: Algeria 2014*, qui sera publié par OBG, abordant les priorités de ce programme d'infrastructures pour cette année, le ministre des Travaux publics, a estimé qu'il ap-

portera de «grandes opportunités aux entreprises étrangères». Selon M.Chiali, nous devons tout d'abordachever les projets initiés comme l'autoroute Est-Ouest, qui est presque finie. Il est aussi très important de préserver et renforcer le réseau déjà construit des routes, ports et aéroports, a-t-il précisé. Les troisième et quatrième axes du programme en cours concernent le développement et les connexions des grandes infrastructures autoroutières afin de relier tous les ports d'Algérie avec l'autoroute Est-Ouest et enfin de «désenclaver les régions du pays qui ne sont pas encore reliées au réseau autoroutier», a ajouté le ministre des travaux publics. «Ce dernier point est nécessaire pour éviter l'exode rural», a expliqué M. Chiali. En effet, estime-t-il, «l'un des plus importants projets, inscrits dans le programme quinquennal, est la réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux, située à 100

kilomètres au sud de l'autoroute Est-Ouest. Ce projet apportera une «croissance significative» à cette région qui dispose déjà d'infrastructures d'eau et d'énergie mais qui manque de liaisons routières. Les travaux de construction qui devraient démarrer cette année sont prioritaires, le but étant de permettre de connecter la région des Hauts-Plateaux à l'autoroute Est-Ouest et la Méditerranée via les pénétrantes reliant les autoroutes. Le ministre a ainsi rappelé que le pays a dépensé 70 milliards de dollars pendant la dernière décennie, une moyenne de 7 milliards par an. «Si on compare avec les voisins, avec 18 000 kilomètres de routes, le réseau routier algérien est parmi les plus denses et développés», a déclaré M.Chiali. Le rapport d'OBG constitue un outil fondamental pour la promotion du pays à l'international et un moyen de communication sur les opportunités de busi-

ness visant à attirer l'investissement. Le rapport sera disponible en version imprimée et aussi consultable en ligne.

Il est bon de rappeler que le ministre avait déclaré, tout récemment, lors d'une visite de travail dans la wilaya de Tiaret que les travaux du premier tronçon de l'autoroute des Hauts-Plateaux seront lancés à la fin du mois de juin prochain, après l'achèvement des procédures administratives. Il avait souligné que «les études concernant cette autoroute ont été finalisées», ajoutant que «le ministère s'attelle à élaborer les cahiers des charges relatifs à ce premier tronçon, long de 30 km». D'après le ministre, «la priorité sera donnée aux entreprises nationales pour réaliser cet important projet en les encourageant à soumissionner aux appels d'offres qui seront lancés prochainement».

MÉTRO D'ALGER : La ligne Haï El Badr-El Harrach sera livrée fin 2014

Les travaux de réalisation de l'extension Haï El Badr-El Harrach du métro d'Alger dont la réception est prévue fin 2014 «avancent conformément au planning arrêté initialement», a estimé dimanche le ministre des Transports Amar Ghoul lors d'une visite du chantier.

«Les travaux de l'extension du métro d'Alger reliant Haï El Badr à El Harrach avancent conformément au planning d'exécution arrêté initialement. Les délais sont respectés», a souligné M. Ghoul.

Le ministre, qui a parcouru à pied la partie reliant la station de Haï El Badr (Kouba) à Bachdjerrach, a constaté la pose de la première voie ferrée de la rame, et a reçu des explications sur les travaux en cours de finition dans la station de Bachdjerrah.

«Le projet est en phase d'achèvement des travaux de réalisation des stations et

de la pose des différents équipements. Tout sera terminé à la fin 2014», a souligné M. Ghoul. L'exploitation commerciale de cette extension pourra intervenir au cours du premier trimestre 2015, selon les responsables de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA).

Le tronçon Haï El Badr-El Harrach, une longueur de 4 km, est doté de 4 stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach gare et El Harrach centre) équipées notamment d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite qui font défaut dans la première ligne en exploitation depuis deux ans.

Les travaux de réalisation de cette extension ont été entamés en 2012 pour un délai de réalisation de 23 mois avec une enveloppe financière de 110 millions d'euros. Les opérations d'acquisition et d'installation des équipements nécessaires à son fonctionnement ont été confiées au groupement franco-algérien Colas Rail-KOUGC. La première ligne du métro (Taourih-Haï El Badr), inaugurée le 1^{er} novembre 2012, est également dotée d'une deuxième extension qui va de la Grande Poste à la Place des Martyrs, dans la Basse Casbah, sur un trajet de 1,7 km. Les travaux de cette extension sont en cours.

D'autres extensions sont à l'étude pour renforcer le réseau du métro d'Alger, qui doit à terme desservir les localités de Ain Naâda, Baraki, Bab Ezzouar et l'aéroport international Houari Boumediène, a expliqué le ministre des Transports. M. Ghoul mise par ailleurs sur le métro, le tramway et les transports en commun pour régler le problème de la congestion de la circulation automobile dans la capitale.

Les travaux de réalisation de trois échangeurs sur la voie de contournement de la ville de M'sila viennent d'être engagés après un retard de 6 mois dû à des oppositions de certains propriétaires terriens, a indiqué lundi le directeur des travaux publics (DTP). Les travaux pour un coût de plus de 500 millions de dinars, ces échangeurs situés près des localités de Souamaâ et de Mezrî

pour rejoindre la RN45, seront réalisés avant fin 2014. Ils permettront, à terme, de décongestionner le trafic automobile sur cette voie de contournement de 30 km, empruntée quotidiennement par 6.000 véhicules, a précisé ce responsable.

Le DTP a par ailleurs rappelé qu'une voie de contournement de la ville de Sidi-Aïssa est actuellement en chantier.

M'SILA Lancement en travaux de trois échangeurs après un retard de six mois

TOURISME La priorité à la promotion du tourisme national

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hadj Saïd Mohamed Amine a affirmé, lundi à Aïn Témouchent, que le gouvernement accorde la priorité à la promotion du tourisme national.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection à travers la wilaya, le ministre a signalé que la priorité des priorités pour le gouvernement est constituée par la promotion d'un tourisme national interne, préalablement à la promotion du tourisme international.

«On ne peut promouvoir un tourisme international sans recourir à la promotion de ce tourisme local», a-t-il ajouté notant que le ministre activera en priorité le tourisme national domestique.

S'agissant du partenariat algéro-polonais, M. Hadj Saïd Mohamed Amine a rappelé la création, au mois de novembre écoulé à Varsovie, de la première chambre de tourisme à entre l'Algérie et la Pologne, à l'occasion de la tenue du Salon international de tourisme.

«Nous avons décidé, à cette occasion, l'organisation de visites de tour-opérateurs et de journalistes polonais en Algérie pour prospection les potentialités touristiques nationales», a-t-il déclaré.

Le gouvernement a agréé dernièrement 17 projets d'investissement au profit de la wilaya de Aïn Témouchent au niveau de cinq zones d'extension touristiques susceptibles de contribuer à la réalisation d'un total de 7.000 lits, a-t-il ajouté affirmant que cette wilaya peut constituer un modèle du plan d'orientation et d'aménagement touristique, étant donné qu'elle dispose des axes exigés, à savoir la promotion, le partenariat public-privé, le financement et la chaîne touristique.

Elle dispose également du tourisme balnéaire, thermal, culturel et culturel, a-t-il ajouté déclarant que «c'est un véritable échantillon de développement touristique durant toute l'année et pas seulement pendant la période estivale». Le ministre avait entamé sa visite à Sbiât, une des 19 plages autorisées à la baignade depuis 2010, où il a rencontré la délégation d'opérateurs touristiques et de journalistes polonais conduite par le président de la chambre de tourisme algéro-polonaise, venus prospecter et découvrir les potentialités touristiques nationales. Les hôtes de la wilaya de Aïn Témouchent ont été agréablement séduits par les atouts de cette région, comme l'a souligné le chef de la délégation polonaise, M. Marek Amrosz qui a loué la beauté du site de Sbiât qui sera doté de structures d'hébergement en léger évitant, selon M. Hadj Saïd Mohamed Amine, tout ouvrage en béton pour ne pas le dénaturer. Au niveau de la station thermale de Hammam Bouhadjar, le ministre a suivi la présentation du plan de modernisation des quatre stations thermales relevant de l'entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT). Les représentants de trois bureaux d'étude espagnol ont insisté sur la protection des sources thermales de ces stations, avant de proposer des aménagements des espaces extérieurs et intérieurs outre la réhabilitation des espaces d'hébergement.

Auparavant, M. Hadj Saïd Mohamed Amine a pris connaissance des études d'aménagement de sept des 10 ZET que compte la wilaya. Selon le directeur technique de l'ANDT, ces espaces recevront 66 projets touristiques d'investissement portant sur la création au total de 10,500 lits et la génération de 15.000 emplois directs. Aïn Témouchent, le ministre a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de l'hôtel "Eden" qui comportera 16 chambres au niveau de chacun de ses cinq niveaux. Un délai de 18 mois a été fixé pour la réalisation de cette infrastructure touristique.

M. Hadj Saïd Mohamed Amine a visité, ensuite, le projet de réalisation de la maison de l'artisanat qui enregistre un taux d'avancement de 25%, avant de se rendre, dans la daïra de Oulhaqa, à la mosquée et au mausolée de Sidi Yakkoub, un site classé patrimoine national au mois d'août dernier. A Beni Saf, le ministre a inauguré l'hôtel "Aquarium" doté de 36 lits extensibles à 46 lits, qui est entré en exploitation préalablement à sa classification par la commission nationale. Enfin, au niveau de la commune de Ouled Boujemâa, il a visité l'ancienne base de vie de la centrale électrique, proposée à une reconversion en structure touristique.

TISSEMSILT

Arrestation d'un jeune en possession de films pornographiques sur son téléphone portable

Lors des vérifications des pièces d'identités et l'examen de situation des personnes à travers le chef-lieu de wilaya, les éléments de la 3^e sûreté urbaine de Tissemsilt ont appréhendé un jeune homme âgé de 20 ans, repris de justice notoire, portant sur lui des armes blanches prohibées. Les policiers procédant à sa fouille corporelle, ont découvert sur son téléphone portable des films à caractère pornographique prêts à être diffusés.

Après les procédures judiciaires, le mis en cause a été écroué par le procureur de la République de Tissemsilt.

A. M.

Une personne écrouée pour ivresse et destruction de biens d'Etat

Un jeune âgé d'une vingtaine d'années, en état d'ivresse portant sur lui une épée, s'adonnait à des actes de vandalisme durant la nuit en procédant au bris et au saccage de la porte vitrée de l'entrée principale des UMC de l'hôpital de Tissemsilt. L'alerte donnée, les éléments de police judiciaire de la 4^e sûreté urbaine de Tissemsilt ont procédé à l'arrestation du jeune en flagrant délit. Présenté devant le procureur de la République de Tissemsilt, il a été placé sous mandat de dépôt.

A. M.

L'homme à la baïonnette écroué

Suite à une plainte déposée par la victime pour coups et blessures volontaire à l'arme blanche (baïonnette), les éléments de police judiciaire de la 2^e sûreté urbaine de Tissemsilt ont réussi à mettre la main sur un jeune homme, âgé d'une trentaine années (repris de justice).

Lors de son arrestation, les policiers procédant à sa fouille corporelle ont trouvé sur lui l'arme blanche (baïonnette). Après son interrogatoire par les enquêteurs chargés de l'affaire, ce mis en cause a été présenté devant le procureur de la République de Tissemsilt, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

Abed Meghit

ALGER

Yacine est un policier âgé de 35 ans qui se marie avec Katia âgée de 26 ans. Katia fait la connaissance de Youcef, les paroles finissent par des déclarations enflammées, Katia se laisse aller dans les bras de Youcef.

Le jour des faits, Katia sort de chez elle pour rejoindre son amant Youcef qui vient de lui fixer rendez-vous. Son mari la suit en gardant une bonne distance afin de ne pas se faire remarquer il l'a vu de loin, toute la scène, il a compris ! Il a tout vu ! Est revenu par la suite chez lui, une fois sa femme rentrée, il lui demande des explications, une violente dispute s'est déclenchée entre eux, il sort son arme et tire un premier puis un second coup lui coupant ainsi le souffle, son corps gît face contre terre, elle ne bouge pas, elle est inerte.

Yacine est arrêté puis écroué pour homicide volontaire.

Yacine comparut une année plus tard, en ce mois de février 2014, il est coupable de meurtre.

L'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Prenant la parole le représentant du ministère public est tranchant : les faits sont clairs et il ne peut bénéficier d'aucune circonstance atténuante. Il requiert la peine de 25 ans de réclusion criminelle contre le meurtrier. L'avocat de la défense, quant à lui, a plaidé les cir-

Prix de la trahison...



stances atténuantes, étant donné que le coupable a reconnu son crime, avançant que son client n'était pas dans un état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait. Après de longues délibéra-

tion, Yacine est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation, conformément aux articles 254 et 255 du Code pénal.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Echec d'une tentative d'introduction d'une tonne de kif traité provenant du Maroc

Une tentative d'introduction d'une tonne de kif traité au territoire national a été mise en échec, dimanche, par les éléments de la brigade des douanes de Boukanouan,

a-t-on appris de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. La marchandise prohibée en provenance du Maroc était emballée dans 40 paquets, judicieusement dissimulés dans la brousse.

La même source dans un communiqué. La saisie a été opérée grâce à la vigilance des douaniers, lors d'une patrouille, près des frontières avec le Maroc, a-t-on indiqué de même source.

ORAN Le promoteur immobilier indélicat de Aïn Témouchent arrêté



Le promoteur indélicat L. F, qui avait arnaqué quelque 400 souscripteurs du programme LSP, au chef-lieu de la wilaya de Aïn Témouchent, a été arrêté, en début de semaine, à Oran, a indiqué hier le chef de sûreté de wilaya.

Cette arrestation a pu s'opérer, a précisé le commissaire divisionnaire Madani Nââr, grâce à la collaboration entre les sûretés de wilaya d'Oran et Aïn Témouchent mettant fin à la cavale de cet individu. Ce dernier a été mis à la disposition de la police de Aïn Témouchent.

Présenté, dimanche dernier, devant le parquet de Aïn Témouchent, il a été placé sous mandat de dépôt pour "escroquerie", a-t-on ajouté.

Ce promoteur indélicat, son père et sa secrétaire, avaient été condamnés, par le tribunal de Aïn Témouchent, en décembre écoulé, chacun, à une peine de cinq ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 dinars, outre le dédommagement des souscripteurs. Ils étaient absents le jour de l'annonce du verdict. Ce promoteur devait être rejugé hier par la même instance, son procès a été reporté au 9 mars prochain, a-t-on indiqué, tout en signalant que le mis en cause, détenteur d'un programme de 70 logements LSP, avait encaissé l'argent auprès de près de 400 souscripteurs. Il est à signaler que quatre autres promoteurs sont en prison pour le même chef d'inculpation, a-t-on rappelé, précisant que la DLEP se constitue "partie civile" dans ce genre de procès pour le dédommagement des souscripteurs.

TRIBUNAL DE OUARGLA 10 et 15 ans de prison pour trafic d'armes et de munitions

Le tribunal criminel de Ouargla a prononcé dimanche des peines de 10 et 15 ans de prison ferme à l'encontre de trois individus pour trafic d'armes et de munitions et détention de stupéfiants, a-t-on appris de source judiciaire.

Dans le cadre de sa première session ordinaire de 2014, le tribunal a condamné l'accusé principal (G.Y) à 15 années d'emprisonnement et ses deux acolytes (C.M et S.S) à 10 ans de prison chacun, a-t-on précisé.

Les trois mis en cause étaient poursuivis pour trafic d'armes de première catégorie et de munitions, en plus pour deux d'entre eux, d'une inculpation de détention de stupéfiants à des fins de consommation.

L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, à mars 2009 lorsque les services de la Gendarmerie nationale de Ghadaïfa ont eu connaissance d'une bande criminelle activant dans le trafic d'armes et de drogue. Les investigations avaient alors permis d'arrêter l'accusé principal (G.Y) au volant de son véhicule, en possession d'une arme de guerre qu'il a affirmé avoir acquis auprès des deux autres co-accusés, moyennant une somme d'argent.

ACCESSION À L'OMC: Benbada affirme que l'Algérie continuera à défendre ses intérêts vitaux

L'Algérie «continuera à défendre ses intérêts vitaux tout au long de son processus d'accès à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le groupe de travail en charge du dossier a remis le mois en cours une copie révisée de son rapport en prévision du 12^e round de négociation», a affirmé lundi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.



«Tout au long de son processus d'accès à l'OMC, l'Algérie veut aboutir à des points de convergence avec ses partenaires dans les négociations, mais elle veut également défendre ses intérêts vitaux», a indiqué M. Benbada dans une communication sur le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC présentée à l'université d'Alger III.

Il a souligné à cet effet que le processus d'accès a été confronté à certains «obstacles liés aux concessions douanières relatives à certaines marchandises et services susceptibles de léser l'économie nationale, mais nous continuons à défendre nos intérêts vitaux», estimant qu'au regard de la place qu'elle occupe actuellement, l'Algérie ne saurait rester en dehors de l'espace commercial mondial.

Par ailleurs, le ministre du commerce a affirmé que le groupe de travail chargé

de l'accès de l'Algérie à cette organisation avait remis le 6 février dernier une nouvelle copie révisée de son rapport en prévision du 12^e round de négociations d'accès prévu en mars prochain à Genève (Suisse). M. Benbada a rappelé, à cette occasion, que la rédaction du rapport du groupe de travail avait débuté en février 2005.

Une copie corrigée du rapport a été présentée lors du 11^e round de négociations tenu en avril 2013.

Il a estimé dans ce contexte que la rédaction de ce rapport «est un aspect très important en ce sens qu'il s'agit d'un signe positif du caractère sérieux du processus de négociations» ajoutant que l'Algérie avait répondu tout au long du processus d'accès à 1 933 questions ayant contribué à faire avancer les négociations. Il convient de rappeler que l'Algérie avait présenté en 1987 sa pre-

mière demande d'accès au Gatt (Accord général sur les tarifs et le commerce, ancêtre de l'OMC). Cependant, la délégation algérienne n'a pas pu signer en 1994 l'accord de Marrakech (Maroc) portant création de l'OMC, entrée en vigueur le 1 janvier 1995. Tout au long de son processus d'accès, l'Algérie a mené onze rounds de négociations, dont le dernier s'est tenu en avril 2013.

Dans ce contexte, le ministre a indiqué qu'à cette date, l'adhésion de l'Algérie en tant que membre aurait facilité son accès à l'organisation avec des engagements moins contraignants et des coûts moindres et lui aurait épargné toutes ces procédures complexes.

Pour M. Benbada, l'accès de l'Algérie à l'OMC n'aura pas d'effets sur les entreprises économiques nationales avec leur niveau de compétitivité actuel.

SELON UN EXPERT

L'amélioration des salaires doit être liée à la productivité

Une politique d'amélioration des salaires doit être engagée en corrélation avec la relance de la croissance économique et une meilleure productivité du tissu économique national, a plaidé dimanche l'expert économiste Abdelhak Lamiri. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Lamiri a expliqué qu'il y avait «aujourd'hui un consensus fort pour la mise en œuvre d'un pacte de croissance économique» qui implique, «d'abord de créer les conditions favorables à une forte croissance économique, pour ensuite envisager une révision à la hausse des salaires». Abordant la question

de l'abrogation de l'article 87 bis du code de Travail, inscrit à l'ordre du jour de la Tripartite, l'économiste a estimé qu'une telle mesure aboutirait à une hausse de 10 à 20% de la masse salariale. L'incidence d'une telle mesure peut être supportée par un grand nombre d'entreprises estime l'expert, qui note par ailleurs, que les pouvoirs publics pourraient aider à amortir l'impact de cette même mesure à travers la prise en charge partielle des cotisations sociales versées par les entreprises.

M. Lamiri a averti qu'en aucun cas «les matelas de réserves en devises dont dispose l'Algérie ne devrait servir à

financer une politique de relance salariale». Pour lui, une telle hypothèse donnerait lieu à une forte inflation et à un gonflement du volume des importations.

Pour réussir le pari d'une croissance économique forte, il a préconisé «la mise en œuvre d'un plan Marshall de développement des ressources humaines» et des mesures visant, d'une part, à accroître le rythme annuel de création d'entreprises, et d'autre part, à améliorer le management des entreprises existantes.

«Une politique économique axée sur la valorisation des ressources humaines devrait permettre à moyen

terme à l'Algérie de connaître des taux de croissance de 10 à 12% et de figurer dans le lot des nouveaux pays émergents» a-t-il encore plaidé.

«La science et la technologie doivent être au cœur des politiques publiques» a soutenu le même intervenant qui ajoute qu'«il faut impérativement booster le niveau de qualification de nos ressources humaines pour les hissés aux niveaux des standards internationaux».

Selon lui, il existe aujourd'hui, «une prise de conscience et une volonté politique pour moderniser le management du tissu économique national».

36E SALON INTERNATIONAL DU TOURISME L'Algérie présente à Belgrade

L'Algérie représentée par l'Office national du tourisme (ONT), prendra part pour la première fois au 36^e Salon international du tourisme prévu du 27 février au 2 mars à Belgrade (Serbie).

La participation de l'ONT à ce salon s'inscrit dans le cadre «de la promotion de la destination Algérie sur les marchés internationaux», et ce en application du Schéma directeur d'aménagement touristique (Sdat) qui s'étale jusqu'à 2030 et qui comprend la stratégie de développement du tourisme en Algérie.

A cet effet, l'ONT a réservé un pavillon d'une superficie de 118 m² qu'il a aménagé de façon à mettre en valeur

certains styles architecturaux de l'Algérie. Ce pavillon sera mis à la disposition des tour-opérateurs algériens désirant faire la promotion de leurs produits touristiques et abritera des soirées musicales et des ateliers d'artisanat.

Ce salon sera également une occasion pour la délégation algérienne d'établir des relations avec les responsables des grands tour-opérateurs à travers le monde, mais aussi avec les médias présents au salon afin de promouvoir la destination Algérie et assurer un plus grand flux touristique.

La participation de l'Algérie à cette manifestation internationale vise à

accéder à de nouveaux marchés touristiques et présenter la destination touristique nationale sur le marché serbe», indique un communiqué du ministère.

«À travers cette participation, l'Algérie bénéficiera également d'une grande couverture médiatique» lors de ce salon qui constitue «un important événement touristique en Serbie et compte parmi les plus grands salons touristiques européens». Cette édition devrait accueillir 1 100 exposants dont 300 étrangers auxquels une superficie de 15 000 m² leur a été consacrée.

La précédente édition du salon avait enregistré la participation de 1 003 ex-

PEV RÉNOVÉE: L'Algérie a établi son contre-projet du plan d'action

L'Algérie vient d'établir son contre-projet du plan d'action qu'elle envisage de conclure avec l'Union européenne (UE) dans le cadre de la nouvelle politique européenne du voisinage (PEV renouvelée), a indiqué lundi à Alger, un haut responsable du ministère des Affaires étrangères.

«La partie algérienne vient d'élaborer son contre-projet du plan d'action qui a fait en octobre 2013 l'objet de nouvelles discussions avec le partenaire européen à Alger», a déclaré le directeur d'association avec l'UE au ministère des Affaires Etrangères, M. Ali Mokrani au cours d'une rencontre sur le partenariat algéro-européen.

Suite à ces discussions, une nouvelle version du dit document a été transmise à la partie européenne en prévision d'une nouvelle session de consultations bilatérales, a précisé M. Mokrani.

De son côté, le directeur pour le voisinage auprès de la Commission européenne (CE), M. Michael Kohler, présent à cette rencontre, a indiqué que «l'Algérie a confirmé sa volonté d'adhérer à la PEV», tout en l'encourageant «à accélérer la conclusion de cet accord». L'Algérie n'a jamais adhéré à la PEV lancée en 2003, la jugeant «contraignante» et ne répondant pas à ses besoins en tant que partenaire de l'UE.

Mais Alger a décidé en 2010 de participer au processus de la révision de la PEV, en engageant avec la partie européenne des discussions exploratoires en vue de la conclusion d'un plan d'action de trois à cinq ans qui prend en charge ses doléances en matière de partenariat et de coopération.

ALGÉRIE - HONGRIE Ouverture prochaine d'une ligne aérienne directe entre Alger et Budapest

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a annoncé lundi à Alger, l'ouverture prochaine d'une ligne aérienne directe entre l'Algérie et la Hongrie en vue de favoriser les investissements et promouvoir le tourisme entre les deux pays.

Intervenant à l'issue d'une rencontre avec le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre hongrois chargé des Affaires étrangères et des Relations économiques extérieures, Péter Szijjártó, M. Ghoul a indiqué que la ligne «devant relier Alger à Budapest donnera une nouvelle impulsion aux investissements, au tourisme et à la formation entre les deux pays».

Le ministre a indiqué qu'un groupe de travail composé de responsables des deux pays actif dans le domaine aérien a été mis en place pour examiner les mesures de mise en service de cette ligne soulignant que l'accord d'association bancaire et financier algéro-hongrois qui a été signé accompagnera et encadrera ce projet.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement du transport aérien entre l'Algérie et la Hongrie en vue d'encourager les investissements, promouvoir le tourisme et faciliter le déplacement des étudiants algériens vers ce pays après la signature d'accords de formation dans le cadre de l'octroi de bourses à compter de septembre prochain.

Pour sa part, le responsable hongrois a rappelé les opportunités d'investissement qu'offrent les deux pays notamment dans les domaines agricole, financier et touristique soulignant la solidité des relations historiques entre l'Algérie et la Hongrie.

Les échanges commerciaux bilatéraux ont connu une hausse considérable au cours des quatre dernières années avec près de 200 millions de dollars.

APS

LES RECOMMANDATIONS NUTRITIONNELLES de 18 à 75 ans

Les besoins nutritionnels des adultes varient selon le sexe, l'âge, la corpulence, l'activité physique quotidienne et l'existence éventuelle de problèmes de santé. Malgré cette variété, des recommandations générales existent qui précisent les règles de base de l'équilibre alimentaire. Ce sont des valeurs idéales qui permettent de guider nos choix.

Les recommandations nutritionnelles pour les adultes

Certains organismes officiels, comme l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), ont établi des recommandations sous forme d'apports nutritionnels conseillés (ANC) pour chaque type de nutriment, pour une journée complète. Ces ANC sont calculés sur la base des besoins nutritionnels moyens d'un groupe d'individus représentatifs de la population.

Comme leur nom l'indique, ce sont plus des conseils que des règles à suivre impérativement. Si les ANC sont des repères qui, lorsqu'ils sont atteints, garantissent l'équilibre nutritionnel, ne pas les respecter à la lettre n'entraîne pas forcément une malnutrition ou des carences.

Les apports en énergie des adultes

La quantité de calories nécessaire chaque jour à un adulte dépend de nombreux facteurs tels que le sexe, l'âge, la taille, le poids ou le niveau d'activité physique. Pour un homme adulte, l'apport conseillé en énergie est, en moyenne, de 2 400 à 2 600 calories par jour, selon l'activité. Pour une femme adulte, il est de 1 800 à 2 000 calories.

Les apports en nutriments des adultes

Les recommandations officielles concernant les apports de glucides, de lipides et de protéines sont souvent exprimées en pourcentages de l'apport calorique total.

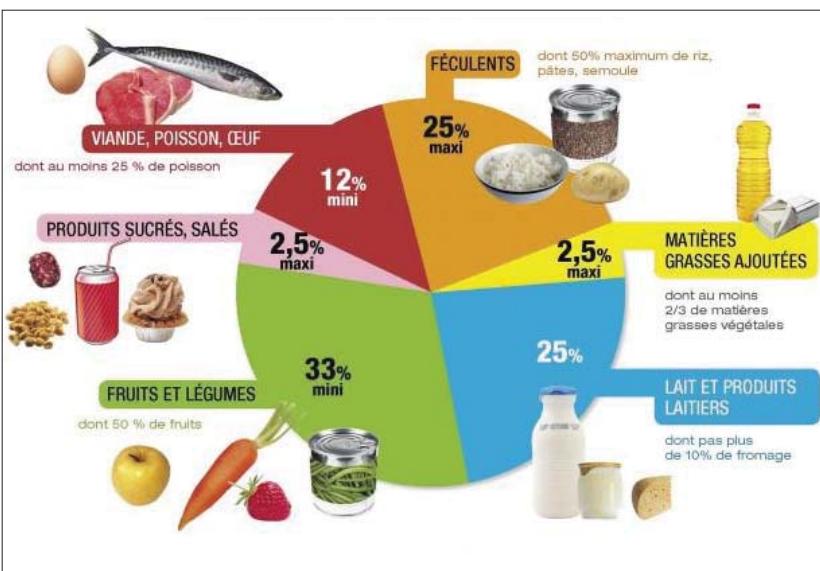
Les apports nutritionnels conseillés pour un adulte (pratiquant tout au plus un sport de loisir), par exemple, suivent les proportions suivantes : un peu plus de la moitié (55 %) des calories ingérées chaque jour doit être issue des glucides (deux tiers issus de l'amidon et un tiers du sucre).

Un sixième (15 %) des calories ingérées doit provenir des protéines ;

Un tiers (30 %) des calories doit être apporté par les lipides.

En pratique, un apport calorique provenant pour 50 % des glucides et pour 35 % des lipides est déjà un objectif satisfaisant.

Attention, ces pourcentages ne correspondent pas aux quantités en poids des différents nutriments dans l'alimentation, car ceux-ci sont plus ou moins riches en calo-



ries. Par exemple, étant donné que les lipides apportent près de deux fois et demi plus de calories que les glucides ou les protéines, la recommandation « une proportion de moins de 30 % des calories quotidiennes doit être issue des lipides » se traduit en fait par « les lipides doivent représenter moins de 15 % du poids des nutriments ingérés chaque jour ».

Des recommandations en pourcentages des aliments chez les adultes

Pour les adultes, les recommandations sont les suivantes : 25 % des aliments ingérés doivent provenir de la famille de l'amidon. Parmi eux, la moitié est issue du pain, l'autre moitié provient des féculents tels que pâtes, riz, semoule, pommes de terre ou légumes secs.

25 % des aliments ingérés doivent provenir de la famille des fruits et des légumes.

Les 50 % restants se partagent à égalité entre : les aliments de la famille des viandes, poissons et œufs ;

Les aliments de la famille des produits laitiers, si possible demi-écrémés (yaourts, fromages, fromage blanc, lait, etc.) ;

Les aliments de la famille des lipides (huiles, beurre, margarine, etc.), dont au moins la moitié de graisses insaturées ;

Les aliments de la famille des produits sucrés (pâtisseries, confiseries, viennoiseries, sodas, etc.).

Les féculents font-ils grossir ?

Contrairement à une idée trop répandue, le pain et les féculents ne font pas grossir. C'est leur accompagnement (sauces et matières grasses, entre autres) qui contribue à l'embonpoint. Pour corriger cette image impopulaire, les autorités sanitaires ont récemment lancé une vaste campagne de réhabilitation des féculents, en particulier dans leur forme complète (riche en fibres et en vitamines).

Redonner leur place aux féculents

Au vu de ces chiffres, une première constatation s'impose, qui va à l'encontre de nombreuses idées reçues : le pain, les féculents, les légumes et les fruits devraient représenter la moitié de ce que nous mangeons.

Au-delà des cinq fruits et légumes recommandés par les experts, le pain, les pâtes, le riz, les pommes de terre, les produits à base de farines, les légumes secs tels que les lentilles, les haricots ou les pois doivent retrouver leur place dans notre alimentation.

Mettre à l'écart les produits sucrés

Une deuxième constatation apparaît à la lecture de ces recommandations : nous mangeons souvent plus de produits sucrés que nécessaire. Attention, contrairement à certaines idées fausses, le sucre n'est pas mauvais en soi. Seules les boissons sucrées

et les confiseries, qui contiennent beaucoup de sucre dans un faible volume, devraient être évitées. Mais le sucre, le miel et la confiture ont leur place dans notre alimentation. Le véritable inconvénient des produits sucrés comme les produits de chocolaterie et de biscuits, les pâtisseries ou les viennoiseries réside dans leur richesse... en matières grasses !

Les apports en vitamines et minéraux pour les adultes

On considère généralement qu'une alimentation variée et diversifiée apporte tous ces éléments en quantité suffisante aux adultes de dix-huit à soixante-quinze ans.

Les priorités nutritionnelles des Français

Les études des habitudes alimentaires ont permis d'établir des priorités. Au quotidien, garder à l'esprit ces objectifs peut nous permettre d'améliorer simplement la façon dont nous mangeons. Selon les experts, nous devrions :

- augmenter notre consommation de pain, de féculents et de légumes secs ;

Manger plus de fruits et de légumes (au moins cinq différents tous les jours) ;

Réduire d'un quart notre consommation de produits sucrés ;

Réduire notre consommation de matières grasses ;

Réduire d'un quart notre consommation d'acides gras saturés ;

Privilégier la consommation de graisses insaturées sous forme d'huiles végétales et de poissons gras ;

Augmenter nos apports en calcium ;

Augmenter de moitié notre consommation de fibres.

Qu'est-ce que l'assiette symbolique ?

Ce dessin illustre de manière symbolique les recommandations nutritionnelles pour les adultes : une partie de féculents

Une part de pain

Deux parts de fruits et légumes frais,

Une part de produits sucrés,

Une part de viandes, œufs ou poisson,

Une part de produits laitiers, si possible non gras,

Une part de graisses, dont au moins la moitié insaturée.

La difficulté d'équilibrer son alimentation au quotidien

Maintenir chaque jour son équilibre alimentaire et celui de ses proches est parfois difficile. Entre les déjeuners d'affaires, les repas festifs, les sandwichs pris sur le pouce, les courses qu'on n'a pas eu le temps de faire et les produits qu'il faut manger avant qu'ils ne s'abiment, l'équilibre alimentaire constitue un exercice compliqué. Mais il peut se concevoir sur plusieurs jours, voire sur une semaine.

Dans la pratique

Avant ou après un dîner au restaurant, par exemple, offrez-vous une journée de fruits, de légumes, de produits laitiers demi-écrémés et de pain. Procédez de la même manière si vous avez enchaîné un déjeuner de sandwichs au saucisson avec un dîner d'affaires. Si pendant quelques jours le réfrigérateur est resté vide de fruits et de légumes en attendant votre visite au supermarché, pensez à en augmenter votre consommation dans les jours qui suivent.

Équilibrer son alimentation sur plusieurs jours permet plus de flexibilité. Mais cela demande aussi une bonne mémoire et une bonne connaissance de la composition des aliments ingérés, pour compenser les excès et les insuffisances, aussi bien les jours précédents que les jours suivants.

Les portions alimentaires

De très nombreux ouvrages et articles traitant de la nutrition utilisent le concept de « portion ». La portion correspond à peu près à la quantité unitaire de nourriture que l'on sert spontanément par personne. C'est une notion plutôt subjective : les gros mangeurs servent de grosses portions et les appétits d'oiseau de toutes petites portions. Plusieurs études laissent entendre que la portion alimentaire spontanée a augmenté depuis vingt ans. Cette augmentation pourrait être l'une des causes du développement de l'obésité dans nos sociétés occidentales.

Voici quelques formules utiles à l'évaluation d'une quantité d'aliments raisonnables.

Le creux de la main permet de mesurer les portions de pâtes crues ou de légumes secs : trois ou quatre poignées représentent une portion (environ 75 à 100 g).

La surface de la main correspond à peu près à une portion moyenne de viande ou de poisson (environ 100 g), à une portion de pizza, de quiche ou de tarte.

Les cuillères à soupe et les cuillères à café servent de repère pour mesurer les liquides et les aliments en poudre : une cuillère à soupe contient 15 ml (15 g environ), une cuillère à café 5 ml (5 g environ). Un verre à moutarde de riz cru correspond à deux portions. Les verres doseurs peuvent remplacer la balance pour de nombreux aliments, le riz, les liquides, le sucre, la farine, la semoule et la féculle, par exemple.

Comment modifier ses habitudes alimentaires ?

Construire son équilibre alimentaire ne va pas forcément de soi, surtout dans notre société où les repères traditionnels tendent à être effacés par les nouveaux modes de vie. Pour manger mieux, il faut s'impliquer au quotidien dans son alimentation et construire progressivement son équilibre nutritionnel en se faisant, au besoin, aider par un spécialiste.

Qu'entend-on par alimentation équilibrée ?

L'équilibre alimentaire permet de couvrir les besoins de notre organisme au cours des différents stades de la vie. Un minimum d'information et d'éducation nutritionnelle peut être nécessaire pour y parvenir.

Il n'est pas question d'interdire certains aliments ni de sacrifier le plaisir de manger. Il faut consommer un peu de tout pour apporter à notre corps tous les éléments dont il a besoin. Dans les pays industrialisés, nous disposons d'un grand choix d'aliments pour manger chaque jour de manière équilibrée et variée, sans pour autant manger « triste » ni y consacrer un temps excessif. Le secret d'une alimentation équilibrée repose sur la satisfaction de nos envies et le respect de nos besoins. Mais en pratique, nombre de facteurs entrent en jeu, car nous sommes tous différents, avec chacun nos habitudes et notre histoire.

L'influence de la culture sur l'alimentation

Au-delà de nos goûts personnels, la culture dont nous sommes issus influence le contenu de notre assiette. On trouve une céréale de base dans chaque culture : froment en Europe de l'Ouest, seigle en Europe de l'Est, riz en Extrême-Orient, mais en Amérique centrale, millet en Afrique. Les aliments traditionnels sont souvent liés au climat ou à la nature des sols, même si ces contraintes ont tendance à s'atténuer.

Nombre, fréquence et nature des repas

Le nombre, la fréquence et la nature des repas sont également caractéristiques de chaque culture. Les Français citadins ont de plus en plus tendance à ne prendre qu'un seul vrai repas le soir (conséquence du mode de vie et des contraintes professionnelles) au détriment du petit-déjeuner et du déjeuner. Les Nord-Américains, eux, ont tendance à supprimer les repas au profit d'un grignotage suivant les envies.

L'influence familiale sur l'alimentation

À travers nos expériences personnelles, nous avons créé un lien affectif avec les aliments dès la naissance et tout au long de notre vie. Nos habitudes alimentaires sont profondément ancrées dans notre héritage culinaire, lui-même influencé par les traditions nationales et régionales, le niveau économique ou la religion, par exemple. Certaines familles consomment beaucoup de pain ou de riz, d'autres privilègient les pâtes et les pommes de terre. De la même manière, la fréquence de consommation des produits laitiers, des fruits et des légumes ou du poisson est fortement conditionnée par les habitudes familiales. Les modes de cuisson, sujets d'éternels débats sur le thème « cuissen au beurre ou cuissen à l'huile ? » sont également transmis de génération en génération. Enfin, la façon même de consommer nos repas assis à table en famille,



devant la télévision, dans la cuisine ou dans la salle à manger, fait partie de ces habitudes.

Vers un équilibre alimentaire personnalisé

L'analyse des comportements et des habitudes alimentaires est déterminante pour évaluer l'état de santé nutritionnelle d'une société, mais aussi celui des individus qui la composent. Le premier travail du médecin généraliste ou nutritionniste, ou du diététicien, est de questionner son patient sur ses habitudes alimentaires et d'établir son profil nutritionnel. Cette analyse permet de cerner le contexte dans lequel les conseils diététiques vont pouvoir s'appliquer pour avoir une chance d'être intégrés dans de nouvelles habitudes.

Aliments et symboles

Les aliments sont empreints de symboles qui influencent la manière dont nous les intégrons à notre alimentation : • la viande représente la force et l'agressivité ;

- les fruits et les légumes, la nature et la non-violence ;
- le sucre, le plaisir, la générosité et la ré-

compense ;

- le pain, le travail, le salaire et le partage ;
- l'alcool, la fête.

Dans les sociétés de tradition chrétienne, le pain et le vin ont une symbolique religieuse qui explique pourquoi ces deux aliments sont encore aujourd'hui très présents sur nos tables.

Transformer petit à petit ses habitudes alimentaires

Face à un gros mangeur de viande, il serait illusoire de prescrire un régime où le poisson représenterait la source principale de protéines. De la même manière, interdire les mets sucrés à une personne incapable de résister à la pâtisserie est un moyen sûr de courir à l'échec. Manger plus équilibré, c'est transformer petit à petit ses habitudes alimentaires tout en les respectant. Les changements radicaux comme ceux proposés par de nombreux régimes faisant la une des magazines ne peuvent jamais être appliqués longtemps. Chassez le naturel, il revient au galop !

Les mesures décidées doivent être également adaptées à son mode de vie, à son budget, à ses talents culinaires... et au reste de la famille !

FAO: L'Algérie parmi les rares pays du MENA ayant réduit la malnutrition

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué lundi que l'Algérie figurait parmi les rares pays de la région Moyen-Orient et Afrique du nord (Mena) ayant enregistré une «avancée significative» pour réduire la sous-alimentation.

«Trois pays de la région, l'Algérie, la Jordanie et le Koweït, ont atteint la cible du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui consiste à réduire de moitié la proportion de leur population victime de faim chronique», souligne un rapport de la FAO publié à l'occasion de sa conférence sur l'alimentation et l'agriculture dans la région Mena qui se tient du 24 au 28 février à Rome (Italie). A rappeler que les OMD, convenus par les dirigeants du monde lors d'un sommet de l'ONU en 2000, visent essentiellement à réduire l'extrême pauvreté et la faim, réduire la mortalité maternelle et infantile, combattre la maladie et fournir un accès universel à l'éducation et aux soins de santé, et ce, à l'échéance 2015. Selon cette organisation de l'ONU, d'autres pays du Mena devraient atteindre cet objectif d'ici à 2015 tandis que certains n'ont pas progressé, voire, se sont éloignés de l'objectif.

RD CONGO L'ONU déplore de «multiples exactions» dans l'Est de la RDC

L'ONU a déploré lundi de «multiples exactions», dont des assassinats et des pillages, commis ces dernières semaines par des groupes armés dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). «Depuis plusieurs semaines», le territoire de Masishi, dans la province du Nord-Kivu (est), «est le théâtre de multiples exactions commises à l'encontre des civils», a dénoncé le coordinateur humanitaire de l'ONU en RDC, Moustapha Soumaré, dans un communiqué.

«Des rapports alarmants font état d'assassinats - dont de nombreux sur une base ethnique - commis par des groupes armés dans la partie sud du territoire où près d'une quarantaine de personnes auraient été tuées et des villages incendiés», a affirmé M. Soumar, qui «condamne vigoureusement le climat délétère» prévalant dans la région. «Des sites de personnes déplacées ont été pillés. Plusieurs centres de santé ont également été ciblés, certains ont cessé temporairement toute activité suite au retrait du personnel médical. (...) L'aide humanitaire distribuée par les Nations unies et les organisations non gouvernementales a même été pillée par endroits», a-t-il encore ajouté. La riche province du Nord-Kivu pullule de dizaines de groupes armés locaux et étrangers, dont certains se situent depuis près de 20 ans dans la région.

Début novembre dernier, l'armée congolaise et la Mission de l'ONU ont défait la rébellion congolaise du Mouvement du 23 mars (M23), qui a capitulé après un an et demi de rébellion. Des opérations sont en cours ou à venir contre les autres groupes armés de la région. **APS**

CONFLIT EN CENTRAFRIQUE

La tension est extrême après un attentat contre des militaires de la Misca

La tension en Centrafrique est extrême après un attentat contre des militaires de la mission internationale (Misca) qui a perdu deux soldats tchadiens à Bangui.



L'attaque a eu lieu lors d'affrontements dimanche soir avec des miliciens anti-balaka qui avaient, dans le même quartier, lynché puis mis à mort, trois civils, avait annoncé une source sécuritaire de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca).

«Une unité tchadienne de la Misca basée en province qui revenait à Bangui pour se ravitailler a été la cible de jets de grenade dimanche soir de la part d'anti-balaka», a indiqué le colonel Bengone Otsga, chef de la police de la Misca.

De son côté, le général Martin Tumenta, chef des opérations militaires de la Misca a précisé que «deux militaires ont été tués et un autre blessé dimanche par des grenades, au cours d'affrontements dans le quartier Combattant, où un autre soldat tchadien a été grièvement blessé lundi au cours de nouveaux accrochages». Selon le général Tumenta, les victimes ont été attaquées alors qu'elles se déplaçaient à pied dans le quartier.

C'est dans ce même quartier que trois civils ont été tués samedi par une foule en colère qui avait stoppé leur véhicule avant de les exécuter. «Certaines populations, notamment la population musulmane, subissent une forte pression de certaines milices armées», a concédé lundi le général Soriano, tout en réaffirmant qu'il n'y a pas de nettoyage ethnique» en Centrafrique.

Certaines populations musulmanes centrafricaines «ont peur, certaines se sont déplacées dans la Centrafrique, d'autres en revanche sont restées, protégées par d'autres communautés», a-t-il estimé. Amnesty International avait mis en garde mi-février contre le «nettoyage ethnique» de civils musulmans qui se déroule selon cette organisation dans l'ouest de la Centrafrique et que les forces internationales ne «parviennent pas à empêcher».

La Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) a condamné lundi le meurtre des trois civils musulmans perpétré samedi à Bangui, où l'insécurité et le chaos règnent depuis plusieurs mois.

«Ceux qui utilisent la religion pour inciter à la violence et causer du tort à des civils innocents seront traités avec la fermeté requise», a affirmé la Misca dans un communiqué, assurant la population que «des efforts continueront à être déployés en vue de renforcer les mesures déjà en place pour protéger les civils». Face à la persis-

tance des violences, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait appelé à déployer très vite plus de soldats et de policiers en Centrafrique pour secourir les populations livrées aux crimes de bandes armées, particulièrement dans les zones où aucune force de l'ordre ni administration n'est présente. Après le départ du président Michel Djotodia, contraint à la démission le 10 janvier, et le désarmement et le cantonnement des éléments de la rébellion Sékéla menés par les soldats français de l'opération Sangaris, les anti-Balaka s'en sont pris systématiquement aux civils, multipliant lynchages et pillages.

À ce propos, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, avait affirmé que la plupart des attaques et des violations des droits de l'homme en République centrafricaine était le fait d'éléments du mouvement majoritairement chrétien anti-Balaka, qui prennent délibérément pour cible la population musulmane de ce pays africain.

Ces crimes ont conduit la présidente de transition centrafricaine Catherine Samba Panza à annoncer une «guerre» contre les anti-balaka.

Plus de 62 mille réfugiés en RD Congo

Deux soldats tchadiens de la force africaine tués à Bangui

Deux soldats tchadiens de la force africaine en Centrafrique ont été tués et deux autres blessés depuis dimanche soir à Bangui, lors d'affrontements avec des miliciens anti-balaka, selon une source sécuritaire de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca).

«Une unité tchadienne de la Misca basée en province qui revenait à Bangui pour se ravitailler a été la cible de jets de grenade dimanche soir de la part d'anti-balaka», a indiqué le colonel Bengone Otsga, chef de la police de la Misca.

Le général Martin Tumenta, chef des opérations militaires de la Misca a pré-

senté de 62 mille Centrafricains, majoritairement des femmes et des enfants, se sont réfugiés en République démocratique du Congo (RD Congo), a indiqué le Haut-commissariat des réfugiés (HCR). «Il y a tous les jours de nouveaux réfugiés qui arrivent.

Ils arrivent avec très peu de biens parce qu'ils fuient la violence. Certains arrivent avec des blessures. Il y a beaucoup des femmes et d'enfants», a déclaré vendredi la chargée des relations extérieures du HCR, Céline Smith.

Pour elle, le HCR a beaucoup de défis. Il s'agit,

a-t-elle précisé, du défi

logistique, les camps des

réfugiés étant basés dans

des régions difficilement

accessibles dans la pro-

vince de l'Équateur et dans

la province Orientale.

«Nous continuons à ap-

peler les donateurs à nous

fournir plus d'aide afin

de nous permettre de met-

tre en oeuvre notre pro-
gramme sur place», a si-
gnalé Mme Smith, avant de
rappeler que le HCR a
jusqu'ici obtenu deux mil-
lions de dollars sur 25 mil-
lions dont il a besoin.

Selon Mme Smith, la
moitié des réfugiés centra-
fricains se trouvent dans
quatre camps de réfugiés,
dont trois sont basés dans
la province de l'Équateur et un dans la province
Orientale.

Les autres vivent dans
des familles d'accueil.

cisé que «deux militaires ont été tués et un autre blessé dimanche par des grenades, au cours d'affrontements dans le quartier Combattant, où elles n'avaient pourtant pas le droit de se déplacer. C'est dans ce même quartier que trois civils musulmans ont été tués samedi par une foule en colère qui avait stoppé leur véhicule avant de les exécuter. «Nous avons un problème, il y a des armes, des munitions, des grenades qui

circulent dans le camp de déplacés (situé non loin du quartier Combattant, et dans lequel vivent plus de 100 000 chrétiens, ndlr). La priorité, c'est de nettoyer ce camp le plus vite possible», a commenté le général.

Face à la persistance des violences, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé jeudi dernier à déployer très vite plus de soldats et de policiers en Centrafrique pour secourir les populations livrées aux crimes de bandes armées, particulièrement dans les zones où aucune force de l'ordre ni administration n'est présente.

L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (Osce) a nommé un envoyé spécial pour l'Ukraine et propose de créer un Groupe de contact international pour gérer cette crise, a indiqué lundi le président suisse de l'Osce Didier Burkhalter.

UKRAINE:



L'OSCE nomme un envoyé spécial et souhaite un groupe de contact international

M. Burkhalter, qui est également ministre suisse des Affaires étrangères, assume la présidence tournante de l'Osce. S'adressant au Conseil de sécurité de l'ONU dans le cadre d'un débat sur la coopération entre l'Osce et l'ONU, il «a proposé de mettre en place un Groupe de contact international sur l'Ukraine» qui comprendrait «les principaux ac-

teurs internationaux» de cette crise et dont l'Osce serait «l'hôte et le coordinateur». La principale mission de ce Groupe serait de «soutenir l'Ukraine dans cette période de transition» et de servir de «plateforme pour coordonner et échanger des informations sur l'aide internationale» à ce pays. M. Burkhalter a aussi annoncé la nomination de l'am-

bassadeur Tim Guldimann comme son «envoyé spécial personnel sur l'Ukraine» et a indiqué qu'une petite équipe de l'Osce avait été envoyée en Ukraine pour se rendre compte de la situation sur le terrain.

La Suisse a pris le 1^{er} janvier et pour un an la présidence tournante de l'Osce, dont le siège est à Vienne.

GB Hague : «L'Ukraine a un «besoin urgent d'aide»

Le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, a annoncé lundi qu'il se rendrait «sous peu» en Ukraine, un pays qui a un «besoin urgent d'une aide financière» pour éviter une possible faillite. William Hague a appelé la Russie et l'Union européenne à coopérer sur le dossier et martelé que c'était une «erreur» de

considérer l'Ukraine comme le théâtre d'une «compétition entre Est et Ouest».

«La situation financière de l'Ukraine est très sérieuse et potentiellement non viable sans aide extérieure», a souligné William Hague lors d'une déclaration au Parlement. Avant de se rendre à Kiev, il devait s'envoler lundi soir pour Washington afin d'y

rencontrer son homologue américain John Kerry et des représentants du FMI, le «mieux placé» pour apporter un soutien financier à l'Ukraine.

Les nouvelles autorités ukrainiennes, mises en place après la destitution du président Viktor Ianoukovitch, ont affirmé lundi que le pays avait besoin de 35 milliards de dol-

lars dans les deux années à venir, et ont réclamé l'organisation d'une conférence internationale de donateurs.

Mais «le soutien du FMI demande la mise en place préalable d'un gouvernement stable, légitime et dévoué à entreprendre les réformes nécessaires à la stabilité économique», a souligné le ministre.

Hollande s'entretient avec Poutine de la crise

Le président français François Hollande s'est entretenu par téléphone lundi avec son homologue russe Vladimir Poutine sur «la nécessité d'une transition pacifique» en Ukraine, a indiqué la présidence.

M. Hollande s'est entretenu par téléphone avec le président russe, et a souligné que «la formation attendue d'un gouvernement de large rassemblement doit permettre d'organiser l'élection présidentielle et d'engager les réformes indispensables» en

Ukraine, selon un communiqué de la présidence.

«Tout doit être fait pour qu'une aide financière soit apportée dans cette période difficile à l'Ukraine pour accompagner la modernisation économique», a aussi déclaré le président français. «L'Union européenne et la Russie doivent travailler ensemble en ce sens», a demandé François Hollande qui a convenu avec Vladimir Poutine de «poursuivre leurs consultations».

VENEZUELA Maduro ouvre le dialogue en vue d'une conférence nationale

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a entamé lundi des consultations en vue d'une conférence nationale convoquée mercredi pour tenter d'apaiser la tension après trois semaines de mobilisation étudiante soutenue par l'opposition et émaillée de violences.

M. Maduro, au pouvoir depuis 11 mois, doit rencontrer lundi les gouverneurs des 23 Etats du pays ayant cette conférence «pour la paix», pour laquelle il a invité

«tous les courants sociaux, politiques, corporatistes, religieux» du Venezuela. Depuis début février, le pays est secoué par des manifestations étudiantes contre l'insécurité et la vie chère qui ont parfois dégénéré en violences enjambée de marches le plus souvent pacifiques.

Le bilan officiel de ces trois semaines de troubles s'établit à 14 morts, dont au moins huit par balles, et 140 blessés. Lundi matin, dans plusieurs villes, comme Va-

lencia, troisième agglomération du pays, des incidents ont opposé des grappes de manifestants aux forces de l'ordre, qui ont tiré balles en caoutchouc et grenades lacrymogènes contre les manifestants bloquant un accès à la ville, selon des témoignages recueillis par la presse locale.

Les manifestations ont commencé le 4 février à San Cristobal (ouest) pour dénoncer l'insécurité. Elles se sont ensuite étendues à d'autre

tres villes et ouvertes à de nouvelles revendications sur les thèmes de la crise économique, la pénurie de nourriture et de produits de base ou la répression policière.

Les manifestants réclament aussi la libération des personnes arrêtées à l'issue des rassemblements, notamment l'opposant Leopoldo Lopez, détenu dans une prison militaire depuis mardi et accusé notamment d'incitation à la violence.

RUSSIE : Poutine signe une nouvelle législation sur les élections législatives

Le président russe Vladimir Poutine a signé une nouvelle loi réglementant les élections législatives en Russie, a annoncé le site officiel de l'information juridique de Russie. La loi définit les règles de l'élection à la Douma (chambre basse du parlement russe) selon lesquelles une moitié de députés (225 personnes) seront élus d'après un système de listes élaborées par les partis, tandis que l'autre moitié sera élue selon un mode de scrutin uninominal. Le président Poutine avait déposé ce projet de loi à la Douma en 2013, selon des sources médiatiques.

Les prochaines élections des membres de la Douma auront lieu en 2016 et seront régies par cette nouvelle législation.

CORÉES La Corée du Sud se prépare à la réunification avec la Corée du Nord

La présidente sud-coréenne Park Geun-hye a annoncé mardi qu'un organe consultatif présidentiel sera créé pour préparer la réunification avec la République populaire démocratique de Corée (Rpdc). Mme Park a tenu ces propos lors d'une conférence de presse à l'occasion du premier anniversaire de son entrée en fonction. Elle a souligné la nécessité de préparer la future réunification avec la Rpdc pour ouvrir une ère nouvelle de paix dans la péninsule coréenne, en prenant en exemple l'Allemagne réunifiée.

La présidente s'est engagée à renforcer les échanges entre les deux parties, indiquant que les discussions seront encouragées entre les peuples de tous rangs et de toutes classes.

VIOLENCES POLITIQUES EN THAÏLANDE Vingt morts à Bangkok en près de trois mois

Vingt personnes ont été tuées et 718 autres blessées dans les violences politiques qui secouent la capitale thaïlandaise Bangkok depuis le 30 novembre 2013, a annoncé lundi le centre médical d'urgence Erawan de l'administration métropolitaine de Bangkok.

Une fillette de six ans blessée dimanche dans une attaque à la grenade à Bangkok est décédée lundi matin, portant à trois le nombre d'enfants tués ce week-end lors des dernières violences liées à la crise politique en Thaïlande. Samedi, une fillette de cinq ans avait déjà trouvé la mort lors d'une fusillade pendant une autre manifestation antigouvernementale dans la province de Trat, l'est du pays.

Avec ces trois morts, c'est la première fois depuis le début de la crise politique en Thaïlande que des enfants sont tués.

La Première ministre thaïlandaise Yingluck Shinawatra fait face depuis l'automne à des manifestants qui réclament son départ, lui reprochant notamment d'être une marionnette de son frère Thaksin, ancien Premier ministre renversé par un coup d'Etat en 2006 et accusé de tirer les ficelles depuis son exil. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé à la fin immédiate des violences en Thaïlande, exhortant toutes les parties à entamer un dialogue constructif pour mettre fin à la crise qui secoue le pays depuis plus de trois mois.

APS

COLOMBIE

Nouveau round de pourparlers de paix entre Bogota et la guérilla des Farc

Les délégués du gouvernement colombien et de la guérilla des forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) ont entamé lundi à La Havane un nouveau round des négociations de paix, afin de mettre fin au plus vieux conflit d'Amérique latine, qui a fait plusieurs centaines de milliers de morts en cinquante ans, ont rapporté les médias de Bogota.

Lors de ce nouveau round de pourparlers, les deux parties poursuivront les discussions du 3e point de l'agenda lié à la problématique des cultures illicites et le trafic des drogues.

Les deux délégations avaient annoncé au terme du 20e round disposer d'un projet d'accord sur la substitution des cultures illicites de la plante de coca et de marijuana.

Selon les deux parties, les solutions et les plans pour la substitution des cultures illégales des drogues devront s'inscrire dans le cadre d'une réforme rurale intégrale.

Cette nouvelle rencontre se tient dans un climat tendu suite aux révélations faites deux semaines auparavant par la chaîne de télévision Univision sur des opérations d'espionnage présumé de l'armée colombienne contre des journalistes colombiens et étrangers couvrant les pourparlers de paix de La Havane et les informations selon lesquelles les militaires colombiens auraient également infiltré des milliers de courriels de membres et des porte-parole des Farc à ces négociations.

Un rapport préliminaire de l'enquête interne menée par l'armée au sujet de ces prétendues opérations illégales d'espionnage a été présenté, la semaine dernière, au chef de l'état, Juan Manuel Santos. Selon les conclusions de cette enquête, l'armée affirme n'avoir pas détecté d'indices laissant croire que les services de renseignement militaire auraient mené des activités illégales à Bogota.

Bogota et les Farc ont lancé, en novembre 2012, à La Havane, des négociations de paix visant à mettre fin au conflit armé qui oppose le gouvernement à plusieurs groupes guérilleros, paramilitaires et de narcotrafiquants, ayant fait plus de 220 mille victimes mortelles.

Les deux parties ont conclu deux accords partiels sur la réforme agraire et la participation politique.

ISLANDE

Des milliers de manifestants ont battu lundi le pavé de la capitale islandaise Reykjavik pour exiger un référendum sur la candidature d'adhésion à l'Union européenne, initialement promis par le gouvernement mais enterré vendredi. Les deux partis au pouvoir ont reporté

SYRIE

Le chef de l'UNRWA «consterné» par les conditions de vie des réfugiés du camp de Yarmouk

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa), Filippo Grandi s'est dit consterné par les conditions de vie des résidents et de l'ampleur des dégâts causés par les combats, lors d'une visite lundi du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk à Damas.



«Je suis profondément choqué par ce que j'ai vu aujourd'hui. Les réfugiés de Palestine avec qui j'ai parlé sont traumatisés par les épreuves qu'ils ont dû traverser, et nombreux sont ceux qui ont manifestement besoin d'un soutien urgent, notamment une aide alimentaire et médicale», a déclaré M. Grandi dans un communiqué de presse. «Ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui, confirme la nécessité des dispositions demandées par la résolution 2139 du Conseil de

sécurité concernant l'accès humanitaire et il est urgent que les parties prenantes les mettent pleinement en œuvre», a-t-il ajouté. Le camp de Yarmouk est assiégé depuis le mois de juillet 2013. Les résidents civils du camp souffrent de privations, la malnutrition est répandue et les dangers liés aux combats sont importants.

L'Unrwa s'est félicitée du soutien des autorités syriennes pour la reprise des distributions d'aide humanitaire aujourd'hui. Pendant sa

mission de trois jours en Syrie, M. Grandi a reçu l'engagement des autorités que l'accès sera maintenu et que tout sera fait pour permettre aux résidents du camp qui ont dû fuir de rentrer chez eux. «Nous espérons que ces bonnes nouvelles à Yarmouk pourront encourager un dialogue pacifique entre les parties prenantes afin de permettre un accès humanitaire à l'ensemble des civils en Syrie qui ont déjà trop souffert», a souligné le chef de l'Unrwa.

ETATS - UNIS

Le Pentagone ménage les impératifs de la défense et l'austérité budgétaire

Le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, a présenté lundi un vaste programme qui prévoit la réduction des effectifs de l'armée américaine, la fermeture de bases militaires ainsi que la suppression de prestations sociales, tentant de concilier entre les impératifs de la défense et des coupes nécessaires dans les dépenses pour la réduction du gros déficit budgétaire fédéral.

Même s'il demeure le plus élevé à l'échelle planétaire, le budget de la défense de la première puissance mondiale ne devra pas dépasser les 496 milliards de dollars en 2015.

En exposant sa vision dans un discours prononcé au

Pentagone, M. Hagel a déclaré que les forces américaines devraient s'adapter à la réalité de budgets relativement moins importants tout en relevant que les Etats-Unis font face à un monde «plus instable» et «plus imprévisible» exigeant une armée «plus souple».

«Nous opérons un repositionnement pour se concentrer sur les défis et les opportunités stratégiques qui définiront notre avenir que sont les nouvelles technologies, de nouveaux centres de pouvoir et un monde qui est de plus en plus volatil, plus imprévisible et, dans certains cas, plus menaçant pour les Etats-Unis», a-t-il affirmé à la presse.

Ce plan qui sera soumis au Congrès prévoit une baisse des effectifs militaires qui devront passer de 520.000 à 450.000 soldats d'ici 2017, selon lui, et ce, à l'exception des forces spéciales dont le nombre devrait être augmenté à 69.700 hommes.

Il s'agira également de réviser le système des salaires des militaires et d'autres avantages sociaux servis, jusqu'à maintenant, dans le secteur de la défense (financement du logement, assurance-maladie...).

Sur le plan de l'équipement militaire, M. Hagel a aussi fait savoir que son département envisagerait notamment du retrait d'une catégorie d'avions anti chars,

de la réduction du nombre de navires de combat et de la substitution de drones d'observation à certains avions.

Conscient que son programme ne manquera pas de déclencher un bras de fer avec le Congrès et, notamment, les groupes qui défendent les intérêts des anciens combattants, M. Hagel a considéré que si le Congrès avait, certes, déjà pris des mesures importantes au cours des dernières années pour contrôler la croissance des dépenses, d'autres économies seront nécessaires dans le cadre d'une vaste refonte après 10 ans de guerres en Afghanistan et en Irak, qui ont englouti des milliers de milliards de dollars.

USA - ITALIE

Obama félicite Renzi

Le président américain Barack Obama a félicité le nouveau chef du gouvernement italien Matteo Renzi et pris date pour une rencontre en mars à Rome, a indiqué lundi la Maison Blanche après une conversation téléphonique entre les deux dirigeants.

Pendant cet appel, le président des Etats-Unis a exprimé son soutien aux objectifs de M. Renzi en matière de croissance et d'emploi, selon l'exécutif américain.

M. Obama a aussi signifié à son interlocuteur sa volonté de «continuer dans la foulée du partenariat américano-italien sur l'Afghanistan (et) la Libye». Il a par ailleurs évoqué

l'accord de libre-échange Etats-Unis - Union européenne en cours de négociation et la coopération en matière de défense et de sécurité, selon la même source. Avant que M. Renzi, 39 ans, devienne samedi Premier ministre d'Italie en succédant à Enrico Letta, M. Obama avait prévu de se rendre fin mars à Rome dans le cadre d'une tournée européenne qui le conduira aussi à La Haye et à Bruxelles pour des sommets. Selon la Maison-Blanche, M. Obama et Renzi se réjouissent à la perspective de leur rencontre à venir, «occasion de développer davantage la coopération bilatérale sur des dossiers d'intérêt mutuel».

ISLANDE

Manifestation contre le retrait sans référendum de la candidature à l'UE

l'adoption d'un projet de loi demandant au gouvernement de «retirer la candidature à une adhésion à l'UE» déposé par le pays en 2010, car les partis de l'opposition se sont plaints de l'absence de temps dévolu au débat sur la question. La décision du gouvernement a été vivement

contestée tant par les partisans de l'UE que par les eurosceptiques, qui ont estimé que le ministre des Affaires étrangères Bragi Sveinsson avait trahi sa promesse.

Quelque 3.500 manifestants se sont massés à l'extérieur du parlement lundi,

selon la police, pour le plus grand rassemblement contestataire depuis la crise financière de 2009. Ils ont exigé que le gouvernement honore sa promesse de l'élection de mai et organise un référendum sur l'adhésion à l'UE.

APS

Programme du mercredi 26 février 2014

TF1

06h30 Magazine jeunesseTFou
11h10 Série réalistePetits secrets entre voisins
11h40 Série réalisteMon histoire vraie
11h55 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h05 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Téléfilm sentimentalJoséphine, ange gardien?
15h35 Série humoristiqueNos chers voisins
16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuMoney Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 LoterieTirage du Loto
20h38 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h45 Divertissement-humourC'est Cante-loup
20h55 Série policièreLes experts??Inédit
21h40 Série policièreLes experts??
22h35 Série policièreLes experts??
23h25 Série policièreLes experts??

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)
09h05 Magazine littéraireDans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies
09h30 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté
09h55 Magazine de sociétéC'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h30 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h49 Météo 2
13h50 Météo des neiges
13h55 Magazine du consommateurConsomag
14h00 Magazine de sociétéToute une histoire
15h45 Magazine de servicesComment ça va bien!
16h50 Magazine culinaireDans la peau d'un chef
17h40 JeuN'oubliez pas les paroles
18h20 Météo des neiges
18h30 Talk showL'émission pour tous
19h25 Talk showL'émission pour tous, la suite
19h50 Météo 2
20h00 Journal
20h38 Série humoristiqueParents mode d'emploi
20h40 Magazine musicalAlcaline l'instant
20h42 Météo 2
20h45 Téléfilm policierPassage du Désir??
22h20 Magazine de découvertesLa parenthèse inattendue

3

08h00 Magazine jeunesseMercredi Ludo
08h05 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
08h12 Dessin animéLes lapins crétins : invasion
08h18 Les lapins crétins : invasion
08h30 Les lapins crétins : invasion
08h36 Les lapins crétins : invasion
08h42 Les lapins crétins : invasion
08h54 Série d'animationLes as de la jungle à la rescousse
09h04 Série d'animationLes as de la jungle à la rescousse
09h20 Téléfilm d'animationScooby-Doo et le monstre du Loch Ness
10h36 Emission jeunesseComment dessiner ?

10h40 Série d'animationBienvenue chez les Jolipré
10h45 Magazine du consommateurConso-mag
10h50 Magazine régionalMidi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte
13h50 Série policièreUn cas pour deux
14h55 DébatQuestions au gouvernement
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour
17h30 JeuIslam
18h10 JeuQuestions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h10 Magazine sportifLes coups du sport
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie
20h45 Magazine de reportagesDes racines et des ailes??Inédit
22h45 Météo
22h50 Grand Soir 3
23h15 Magazine de reportagesPièces à conviction

CANAL+

07h55 Divertissement-humourLes Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 MultisportsZapsport
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h40 Série dramatiqueAtlantis
09h20 Série dramatiqueAtlantis
10h05 Série marionnettesGorg et Lala
10h15 Magazine d'actualitéL'effet papillon
10h45 Comédie dramatiqueMa bonne étoile
12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie dramatiqueAlceste à bicyclette??
15h43 DivertissementSophie et Sophie
15h45 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
16h10 Téléfilm dramatiqueGame Change??
18h00 DivertissementZapping
18h10 DivertissementLe Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk showLe grand journal, la suite
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h20 DivertissementLe petit journal
20h55 Comédie dramatiqueDes gens qui s'embrassent??Inédit
22h30 Comédie sentimentaleAmour & Turbulences??

M6

07h40 Dessin animéPrincesse Sofia
08h05 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire
08h30 Série d'animationLanfeust Quest
09h05 Météo
09h10 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h00 Météo
10h15 La petite maison dans la prairie
11h00 La petite maison dans la prairie
11h55 Série humoristiqueScènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaireAstuces de chef
13h45 La belle et le boxeur
15h40 Série policièreJessica King??
16h30 JeuLes reines du shopping
17h30 JeuUn dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 TéléréalitéRecherche appartement ou maison??Inédit
22h15 TéléréalitéRecherche appartement ou maison
23h35 Magazine de sociétéMaison à vendre

TÉLÉ

La sélection

TF1**20h50**

Les experts



Résumé

Sara est choquée d'apprendre que l'homme avec qui elle a passé la nuit a été poignardé peu après qu'elle a quitté sa chambre d'hôtel pour retourner dans la sienne. Elle jure qu'elle n'a rien fait d'autre que de boire du vin avec la victime, un dénommé Taylor Wynard, mais l'examen des appels passés depuis son téléphone, la présence de ses clés sur place et le fait qu'elle ait pris des somnifères avant de dormir sème le doute. Lorsque Sara apprend que ses collègues, chargés de l'enquête, ont retrouvé un collier lui appartenant, cadeau de son défunt ami Edie, elle émet l'hypothèse qu'elle a été victime d'une machination, orchestrée par un ennemi d'Edie...

2**20h47**

Passage du Désir



Résumé

Lola Jost, ex-commissaire en retraite anticipée, et Ingrid Diesel, masseuse le jour, stripteaseuse la nuit, Américaine au passé mouvementé, sont voisines. Rien ne les rapproche, si ce n'est un crime sordide commis dans leur quartier, passage du Désir. Une jeune assistante sociale, Vanessa, a en effet été retrouvée étranglée, les pieds tranchés. Pour retrouver le coupable, ce tandem haut en couleurs investit l'univers des mangas, du théâtre gore, et celui, retors, d'un tueur obsessionnel. Le criminel, qui se sent traqué, n'a certainement pas envie que la police retrouve sa trace. Il fait tout pour brouiller les pistes...

3**20h45**

Des racines et des ailes



Résumé

Rencontres avec des hommes et des femmes qui se battent pour préserver le patrimoine naturel de la Polynésie française. C'est le cas notamment de Noëlla Estall, qui organise chaque année à Tahiti la cueillette des oranges sauvages, dans le but de sauver ces orangiers. A Moorea, Cécile Gaspar protège l'ensemble des espèces marines, et tout particulièrement les raies pastenagues, devenues une véritable attraction touristique. A des centaines de kilomètres, aux îles Marquises, Paco Pautheha enseigne aux jeunes générations les techniques spectaculaires de capture et de dressage des chevaux sauvages, importés d'Amérique du Sud au XIXe siècle.

CANAL+**20h55**

Des gens qui s'embrassent



Résumé

Roni et Zef ont beau être frères, ils n'ont rien en commun. Roni, diamantaire parisien richissime, est marié à une belle écerclée. Il aime les femmes et la fête, le clinquant et la frivolité. De son côté, Zef, violoniste surdoué installé à New York, vit dans l'austérité et la tradition religieuse. Depuis des années, les deux frères s'évitent délibérément. Quand Zef enterre son épouse, fauchée par une voiture, Roni, lui, célèbre le mariage de sa fille. Leurs deux filles et leur père, dont la mémoire déraille sérieusement, essaient en vain de forcer la réconciliation. De Londres à Paris, de Saint-Tropez à New York, les malentendus et les disputes s'enchaînent...

M6**20h50**

Fabrice et Thi Xuan An

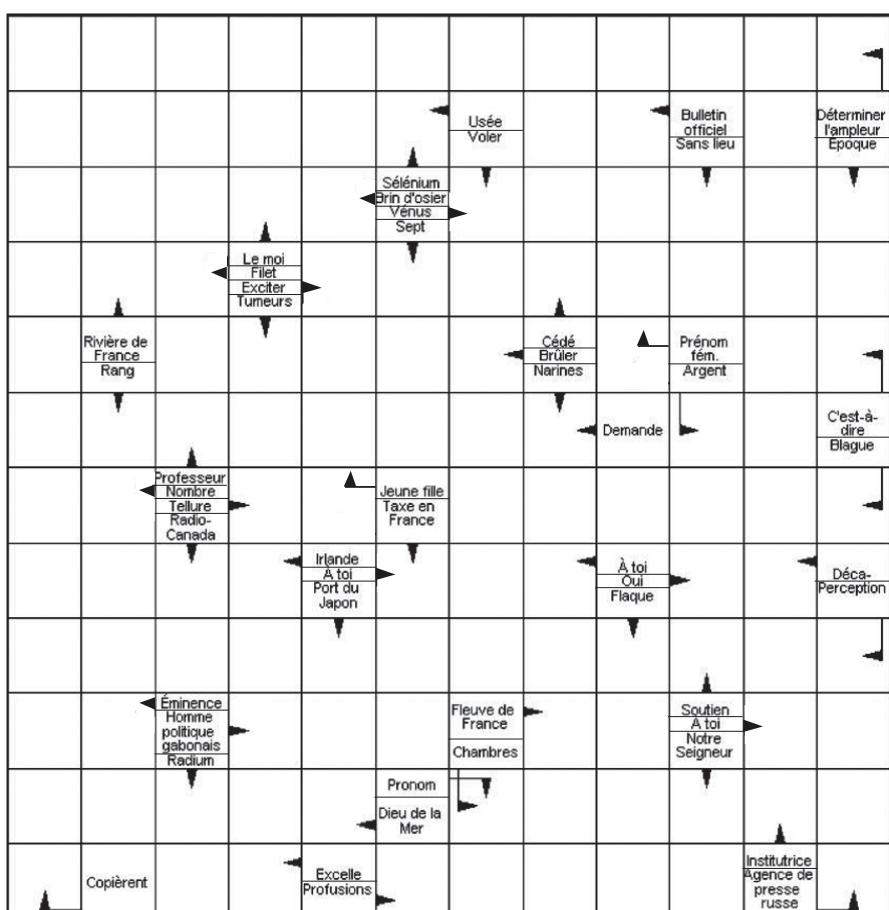


Résumé

Au sommaire : Fabrice et Thi Xuan An vivent aux Ulis. Ils habitent un petit trois pièces avec leur fille de 15 mois, Kim Lan, et le père de Thi Xuan An, qui occupe une des deux chambres. Ils attendent également un deuxième enfant et déménager est devenu une priorité. Mais avant, ils doivent vendre leur appartement, et depuis sept mois, ils n'ont eu qu'une dizaine de visites et aucune offre. L'appartement de Fabrice et Thi Xuan An est en très mauvais état, ce qui a fait fuir tous les acheteurs potentiels.

Josette, 68 ans, vit dans un joli quartier résidentiel de Cergy. Aujourd'hui à la retraite, elle a de plus en plus de mal à assumer toutes les charges de cette maison. Cela fait déjà trois ans qu'elle est en vente alors que dans le voisinage, les biens ne restent que quelques semaines sur le marché.

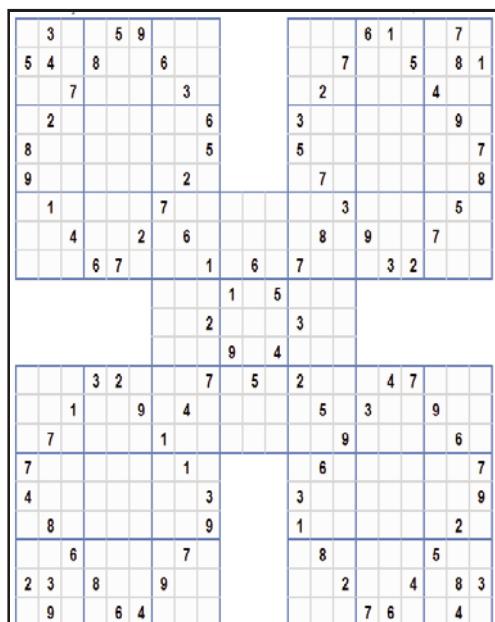
Mots fléchés n°523



Samouraï-sudoku n°523

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°523

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche Carré
- Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordre
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches quelque chose - Initiatif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé le 26 février

2001 : destruction par les talibans des Bouddhas de Bamiyân en Afghanistan.

2001 : signature du Traité de Nice : traité signé à l'issue de la Conférence intergouvernementale de l'Union européenne conclue à Nice en décembre 2000 et entré en vigueur, après ratification, le 1^{er} février 2003. Il engage les réformes institutionnelles indispensables à l'Union dans la perspective de son élargissement.

2002 : le prince héritier saoudien Abdallah présente un plan de paix entre l'État hébreu et l'ensemble du monde arabe en l'échange du retrait israélien des territoires occupés après la Guerre des Six Jours en 1967.

2004 : Boris Trajkovski, président de Macédoine, se tue dans un accident d'avion en Bosnie-Herzégovine.

2004 : les États-Unis lèvent l'interdiction sur les voyages à destination de la Jamahiriya arabe libyenne, après que le gouvernement de Mouammar Kadhafi ait reconnu sa responsabilité dans l'attentat contre le Boeing de Lockerbie (270 morts en 1988, au-dessus de l'Écosse).

2011 : résolution no 1970 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : paix et sécurité en Afrique.

Célébrations :

- Journée mondiale d'action contre l'ordonnance sur les brevets en Inde.

- **Kowet** : Jour de la Libération, commémore la libération du pays en 1991 après la Guerre du Golfe.

NOUVEAU STADE DE DOUERA

Tahmi: "Le chantier sera relancé dans les plus brefs délais"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi a appelé lundi la société chinoise chargée des travaux de réalisation du nouveau stade de Douéra, à l'arrêt actuellement, à "relancer le chantier dans les brefs délais".

Au cours d'une audience accordée à l'ambassadeur de Chine en Algérie, Liu Yuhé, les deux parties ont évoqué l'évolution de la réalisation du programme d'investissement notamment les grands stades dont la réalisation a été confiée à trois entreprises chinoises.

"Les travaux des stades d'Oran et Baraki évoluent de manière satisfaisante alors que le chantier de Douéra connaît un retard important", a relevé le ministre de la Jeunesse et des Sports.

En présence des représentants des entreprises chinoises et du maître d'ouvrage délégué, le directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger, le ministre et l'ambassadeur ont convenu de travailler de concert à la relance du chantier du stade de Douéra dans les plus brefs délais.

La construction des stades de Baraki et Douera entre dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique lancé par le président de la République en 2007. Cinq autres stades olympiques sont en cours de réalisation à Tizi-Ouzou (50.000 places), Sétif (50.000), Oran (50.000), Constantine (50.000) et Mostaganem (35.000 places).



POUR LE MATCH AMICAL ALGÉRIE-SLOVÉNIE, LE 5 MARS PROCHAIN À BLIDA Vahid Halilhodzic a choisi 28 joueurs

Said Ben

Le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic vient d'effectuer son dernier choix des joueurs devant disputer le prochain match amical face à la Slovénie, prévu le mercredi 5 mars (18h00) au stade Mustapha Tchaker de Blida, en écartant 8 des 36 joueurs présélectionnés il y a une semaine.

Ainsi, on ne retrouve pas Les attaquant Ishak Belfodil (Livourne), Nabil Ghilas (FC Porto) et Mohamed Amine Aoudia (Dresde). Par contre, coach Vahid s'est contenté de convoquer trois attaquants seulement à savoir Hilal Soudani (Dynamo Zagreb), Islam Slimani (Sporting Lisbonne) et Rafik Zoheir Djebbour (Nottingham).

Du côté des gardiens de buts, il avait convoqué les autres déjà retenus dans la liste des 36 présélectionnés et donc les 4 gardiens dont trois locaux.

Au milieu du terrain, Vahid n'a pas convoqué justement les deux locaux, Hocine El Orlfi (USMA) et Amir Karaoui (ES Sétif) et surtout le bastiais, Riad Boudebouz.

Et pourtant Riad est en train d'effectuer de très belles prestations avec son club dans le championnat et la coupe en France.

En défense, le sélectionneur des Verts n'a pas convoqué Abderrahmane Hachoud (MCA) et Fethi Harek (Bastia), mais il a bien fait confiance à Rafik Halliche (Coimbra) de retour de blessure.

D'ailleurs c'est le cas aussi des joueurs « cadres » convoqués alors qu'ils ont du mal à avoir le temps de jeu nécessaire avec leurs clubs respectifs et il s'agit de Guedioura et



Lacen. Le premier avec Crystal Palace (Premier League anglaise) et le second avec Getafe (Liga espagnole) où ils ne jouent que rarement.

Mais cela n'a pas empêché coach Vahid de leur faire confiance. Les nouveaux joueurs sélectionnés à savoir e Nabil Bentaleb, milieu de terrain de Tottenham (Premier League anglaise), et Ferhat Zinedine, milieu de terrain de l'USM Alger, sont toutefois retenus et feront certainement leur première apparition sous les couleurs des Verts lors de ce match amical contre la Slovénie au mois de mars prochain.

Ainsi et pour ce premier test 2014 en vue de la préparation du Mondial prévu au Brésil à partir du mois de juin prochain, le choix d'aujourd'hui, n'est que circonstanciel, car il reste encore le temps à Vahid afin de faire une large prospection et un large suivi de ses joueurs avant la liste définitive des 23 Mondialistes.

En tous les cas, pour ce match amical contre la Slovénie, Vahid a tout de même « surpris » en convoquant des joueurs en manque de compétitions avec leurs clubs respectifs et il s'agit de Guedioura et

respectifs tout en laissant, paradoxalement des joueurs ayant plus de temps de jeu et jouant régulièrement avec leurs clubs. Et le cas Boudebouz est des plus illustratifs...

En tout cas ce match amical contre la Slovénie entre dans le cadre de la préparation des hommes de Vahid Halilhodzic en vue de la Coupe du Monde 2014 au Brésil est le premier alors qu'il en reste encore deux autres : un le 31 mai et le troisième et dernier le 5 juin avant la phase finale de cette compétition planétaire.

A noter que la Slovénie n'est pas qualifiée pour le mondial brésilien. Elle se prépare pour les qualifications de l'Euro 2016.

Enfin, au Mondial-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

Liste des joueurs convoqués :
1.zemamouche mohamed lamine (usma).
2.mbolhi rai (cska sofia/ bulgarie).
3.si mohamed cedric (cs constantine).
4.doukha izzeddine (usm harrach).

5.bougherra madjid (lekhwya/qatar).
6.rial ali (jsk).
7.halliche rafik (academica coimbra/portugal).
8.cadamuro liassine (real majorka/espagne).
9.medjani carl (valenciennes fc/france).
10.belkalem essaïd (watford fc/angleterre).
11.ghoulam faouzi (ssc napoli/italie).
12.mesbah djamel eddine (as l'vorno/italie).
13.khoualed nacereddine (usm alger).
14.mandi aissa (stade de reims/france).
15.mustefa-sbaa mehdi (ac ajax/cio/france).
16.guedioura adlane (crystal palace/angleterre).
17.lacen medhi (getafe cf/espagne).
18.bentaleb nabil (fc tottenham/angleterre).
19.taider saphir (inter de milan/italie).
20.yebda hassan (udinise/italie).
21.brahimi yacine (granada cf/espagne).
22.soudani hilal (dynamo zagreb/croatie).
23.djabou abdelmoumen (club africain/tunisie).
24.kadir foued (stade rennais/ france).
25.feghouli sofiane (fc valence/espagne).
26.slimani islam (sporting lisbonne/ portugal).
27.djebbour rafik (nottingham forest/ angleterre).
28.ferhat zinedine (usma).

APS

S	O	I	U	T	I	O	N
Sudoku N°522							
HENRICHENONT		SERICICULTRIES					
ABOULIE■AREU		■ORALISE■ELOGE					
BESTIALES■AM		GALIPETTES■EN■R					
IN■O■■INSANE		UNES■TEE■NOS■ER					
LIESSE■VENTS		ED■ERS■NEOPHYTE					
IENISSEI■SIC		NOTRE■OS■ITALIE					
TR■D■THERÈSE		AU■ANGUILLE■ARS					
ASPET■OUI■EN		YIN■TUILES■ANE■					
T■I■IONS■ARC		LLIVIA■ENKI■GRE					
INSPECTEUR■E		ALLIENT■TYR■Y■U					
OISON■E■RMI■		CE■FRAISE■Kilos					
■NEUSKERIENS		STE■ECRU■POSAS■					
■		ATRE■OEIL■URNES					
■		IEPR■AVANTAGER					
■		N■E■INUIT■SE■SI					
■		TIMON■WEEKLO■N					
■		JOEL■PLANS■ISSA					
■		ERES■ART■ETANG					
■		AGE■EON■EMMEN■A					
■		NA■BLOCUS■USTER					

MONDIAL-2014

Début de l'installation d'un système de technologie sur la Ligne de but

L'installation d'un système de technologie sur la ligne de but dans chacun des 12 sites de la coupe du Monde 2014 a commencé, a indiqué lundi la Fédération internationale de football (Fifa).



Cette opération (installation et test) constituera la tâche principale avant le début du tournoi prévu du 12 juin au 13 juillet prochain, selon l'instance dirigeante du football mondial.

Une visite initiale a déjà eu lieu en janvier, ce qui a permis au fournisseur sélectionné, GoalControl, de commencer à installer dès à présent les systèmes dans la plupart des stades, précise la Fifa sur son compte twitter. Tous les systèmes seront alors testés par un institut de tests accrédité afin de garantir qu'ils soient conformes au niveau Fifa

Quality Pro requis. La coupe du Monde 2014 sera la première à fournir aux officiels de matches un soutien à travers la technologie sur la ligne de but. La technologie sur la ligne de but est un moyen technique permettant de déterminer instantanément si le ballon a franchi la ligne de but dans sa totalité. Les officiels du matche sont les seules personnes qui reçoivent le signal sur leur montre. La technologie sur la ligne de but avait été utilisée lors de la Coupe du monde des clubs 2013 qui s'est déroulée au Maroc.

5 255 billets achetés par les supporters de la Corée du Sud



5 255 billets ont été achetés, jusqu'à présent, par les supporters de l'équipe sud-coréenne de football, pour soutenir leur sélection lors de la coupe du monde 2014 au Brésil l'été prochain (12 juin-13 juillet), où elle évoluera dans le groupe H, avec notamment l'Algérie, rapporte lundi la fédération sud-coréenne (KFA) sur son site officiel. 473 076 billets pour la Coupe du Monde ont été alloués durant le deuxième tirage au sort aléatoire pour tous les matchs à l'exception du match d'ouverture à São Paulo et de la finale à Rio de Janeiro.

Sur l'ensemble des phases de vente au grand public sur FIFA.com, y compris la vente des quotas des équipes participantes, 1,5 million de billets ont été alloués aux supporteurs à ce jour : 57 %

aux Brésiliens et 43 % aux fans du reste du monde.

Le Brésil demeure le pays le mieux représenté en nombre de billets alloués (avec 906 433 billets attribués à ce jour), suivie des Etats-Unis (125 465), de la Colombie (60 231), l'Allemagne (55 666), l'Argentine (53 809), l'Angleterre (51 222), l'Australie (40 446), la France (34 971), le Chili (32 189) et le Mexique (30 238).

Les billets restants (environ 160 000) seront disponibles au public lors du prochain créneau de la deuxième phase de vente, qui débutera le 12 mars prochain, sur le principe du premier arrivé premier servi. Outre l'Algérie, la Corée du Sud, évoluera dans le groupe H, avec également la Russie et la Belgique.

APS

pub

BASKETBALL : CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (PLAY-OFF)

Le CS Constantine leader à l'issue du tournoi de Biskra

Le CS Constantine, champion d'Algérie en titre, est solide leader à l'issue du 1^{er} tournoi play-off du championnat de Super-Division de basket-ball, niveau (A), disputé vendredi et samedi à Biskra, en restant le seul club invaincu dans cette compétition.

Les joueurs du club de Cirta se sont imposés, vendredi, face à l'US Sétif (68-56), avant de confirmer samedi face au NA Hussein-Dey (69-55). Les champions d'Algérie prennent la tête du classement avec 6 pts au compteur.

De son côté, le GS Pétroliers, vice-champion d'Algérie en titre, qui s'est incliné à la surprise générale face à l'IRBB Arréridj (71-73), vendredi, s'est racheté, samedi, en s'imposant face à un autre prétendant au titre à savoir le CRB Dar Beida sur le plus petit des écarts (64-63).

Menés de 12 pts à la mi-temps, les coéquipiers de Hocine Gaham, absent pour blessure, ont réussi à combler leur retard pour finalement s'imposer au coup de sifflet final, notamment



grâce à leur meneur de jeu Yanis Mostefai qui a réussi des paniers décisifs.

Le premier match de cette journée, disputé samedi matin, a vu l'US Sétif s'imposer face à IRBB Arréridj (74-73).

Les deux premiers au classement final de cette étape des «play-off» en découdront pour le titre de champion d'Algérie dans une série de 2 matches gagnants.

La belle éventuelle sera disputée sur le terrain du premier du classement final.

Le deuxième tournoi play-off prévu les 7 et 8 mars se déroulera dans la ville de Mascara alors que le dernier

tournoi aura lieu à Alger. L'équipe championne représentera l'Algérie au championnat d'Afrique des clubs champions, alors que le vice-champion participera au championnat Mahrébin des clubs champions.

Classement à l'issue du tournoi de Biskra :

Classement	Pts	J
1. CS Constantine	4	2
2. GS Pétroliers	3	2
--, CRB Dar Beida	3	2
--, IRBB Arréridj	3	2
--, US Sétif	3	2
6. NA Hussein-Dey	2	2

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE (JUNIORS GARÇONS / SENIORS FILLES):

L'Algérie présente à Yaoundé du 27 février au 9 mars



Les sélections algériennes de boxe (juniors garçons et seniors filles) prendront part aux championnats d'Afrique de boxe, prévus du 27 février au 9 mars à Yaoundé au Cameroun, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

La sélection algérienne des juniors (garçons), conduite par Ouhib Mourad et Dine Ahmed, sera présente à ces joutes africaines avec 11 boxeurs représentant toutes les catégories du poids dont deux remplaçants.

Pour la sélection féminine seniors, conduite par le duo Harima Khaled et Benour Slimane, l'Algérie sera représentée par quatre pugilistes et une seule

remplaçante.

Liste des juniors garçons:

- Mordjane Oussama-Ait Beka Jugurtha-Tamma Salem-Kramou Chemseddine-Lameche Azzeddine -Omani Waheel-Charef Koussala-Bouzid Youcef- Ouazzeddine Amar Adlane- Hammachi Lounes-Toudjine Zohéir (remplaçant).

Entraîneurs: Ouhib Mourad et Dine Ahmed

Seniors filles:

-Bouchene Souhila-Boualem Roumaya-Meharzi Manel-Sallaoui Rania-Halou Nawel

Entraîneurs: Harima Khaled et Benour Slimane.

MARATHON DU SAHARA OCCIDENTAL

Deux jeunes algériens se distinguent

La 14^e édition du marathon du Sahara occidental «Sahara Marathon» organisée lundi a été marquée par la distinction de deux jeunes algériens.

Il s'agit Merouche Rachid et Loubna Ouchnane pour la distance de 5 kilomètres. Pour les autres distances, le 42 km a été remporté par l'autrichien Rainer Piegle, le 21 km par le sahraoui Aziz Melaine Mohamed, tandis que le 10 km a été remporté par le sahraoui Salah Amaidane pour les hommes et la française Anne Trincal pour les femmes.

Plus de 450 personnes, dont 300 étrangers ont pris part à ce marathon organisé dans le cadre des festivités commémoratives du 38^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et placé sous le thème : «Pour le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental».

Les organisateurs ont exprimé leur satisfaction quant à la réussite de cet événement, marqué, ont-ils souligné, par la forte participation d'étrangers et le message à passer sur la situation du peuple sahraoui. Le coup d'envoi de la 14^e édition du Sahara Marathon a été donné depuis la wilaya d'El Ayoun vers la wilaya de Smara en passant par Aousserd.

Le marathon a vu la participation d'athlètes d'Algérie, d'Afrique du Sud, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Canada, de Chine, de Colombie, d'Équateur, des Etats-Unis, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Italie, de Lituanie, de Malaisie, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, de Roumanie, de Slovaquie, de Suède et de Suisse.

APS

Publicité



Les stars du Mondial SAMUEL ETO'O



Samuel Eto'o Fils, né le 10 mars 1981 à Douala au Cameroun, est un footballeur camerounais évoluant au poste d'attaquant. Il évolue au poste d'attaquant au sein du club de Chelsea depuis le 29 août 2013. Considéré comme l'un des meilleurs footballeurs au monde de sa génération et l'un des meilleurs joueurs africains de tous les temps, Samuel Eto'o a marqué plus de 130 buts en cinq saisons avec le FC Barcelone.



Records

Meilleur buteur de l'histoire du Cameroun avec 55 buts

Meilleur buteur de l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations avec 18 buts (record précédemment détenus par l'Ivoirien Laurent Pokou avec 14 buts)

Meilleur buteur de l'histoire du RCD Majorque avec 67 buts

4^e meilleur buteur de l'histoire de FC Barcelone (à égalité avec Rivaldo) avec 130 buts derrière Lionel Messi, César Rodríguez et Ladislao Kubala

14^e meilleur buteur du championnat d'Espagne avec 161 buts derrière Telmo Zarra, Hugo Sánchez, Raúl, Alfredo Di Stéfano, César Rodríguez, Quini, Pahín, Lionel Messi, Mundo, Santillana, Juan Arza, Gorostiza et David Villa.

Footballeur le mieux payé du monde en termes de salaire avec 20,5 millions d'euros par an entre 2011 et 2013

SON PARCOURS

1998 : première Coupe du monde

Un an et demi plus tard, Claude Le Roy décide de le sélectionner pour la Coupe du monde de football de 1998. Il est alors le plus jeune joueur de la compétition, à 17 ans et 3 mois. Sur le plan offensif, l'équipe est dominée par Patrick Mboma et François

Omam-Biyik Dans la première journée, le Cameroun et l'Autriche se neutralisent sur le score de (1-1). Le but Camerounais est inscrit par Pierre Njanka au terme d'une longue remontée du terrain. Lors de la deuxième journée, l'Italie, finaliste de la Coupe du monde de football de 1994, bat le Cameroun (3-0), Eto'o entre en jeu à la place du capitaine Omam-Biyik à la 66^e minute. A la dernière journée, le Cameroun et le Chili se séparent sur un match nul (1-1). Le Cameroun est donc éliminé.

2000 : victoire en Coupe d'Afrique et aux Jeux olympiques

En 2000, à la CAN, il joue son premier match face à la Côte d'Ivoire profitant de l'in disponibilité de Joseph-Désiré Job qui était titulaire aux côtés de Patrick Mboma. Très satisfaisant, il sera titularisé pendant tout le reste de la compétition, où il marque quatre buts. L'équipe du Cameroun entraînée par Pierre Lechantre gagne cette compétition face au Nigeria. L'année 2000 est marquée par une médaille d'or aux Jeux olympiques d'été de 2000, à Sydney, en Australie avec un but de Samuel Eto'o en finale contre l'Espagne de Xavi, Puyol ou Marchena qui seront 10 ans plus tard champion du monde en Afrique du Sud.

2008 : finaliste de la Coupe d'Afrique et meilleur buteur de l'histoire de la compétition

Lors de la CAN 2008, Eto'o inscrit 5 buts, finissant en-

core meilleur buteur, et devant au passage meilleur buteur de l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations avec 16 buts, le précédent record étant attribué à Laurent Pokou avec 14 réalisations. Le Cameroun perd en finale contre l'Egypte (0-1). Malgré ses 5 buts et son titre de meilleur buteur de l'histoire de la compétition, Eto'o fera une CAN en demi-teinte. Tous les buts qu'il a marqué étaient en phase de poules et il n'a pas été décisif lors des matchs à élimination direct. On peut citer le match 1/4 de finale contre la Tunisie, la 1/2 finale contre le Ghana et plus encore la finale contre l'Egypte.

2010 : double échec à la Coupe d'Afrique et à la Coupe du monde

Le 12 août 2009 à l'occasion du match amical Autriche-Cameroun, Eto'o obtient le brassard de capitaine de l'équipe nationale succédant ainsi à Rigobert Song qui le cède pour la première fois depuis dix ans. Pour la CAN 2010 en Angola, présent dans un groupe D avec le Gabon, la Tunisie et la Zambie, ils ont un parcours mitigé avec une victoire (3-2) contre la Zambie (but d'Eto'o), un nul (2-2) contre la Tunisie (but d'Eto'o) et une défaite (0-1) contre le Gabon, ils réussissent tout de même à se qualifier pour les quarts de finale en finissant second du groupe grâce à une meilleure attaque. Le Cameroun se fait encore battre par sa bête noire égyptienne, 3 buts à 1. Il a offert des montres de sa marque personnelle Eto'o World d'une valeur d'environ 33 000 euros chacune, à chacun de ses 22 coéquipiers de l'équipe nationale après la qualification pour la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud mais seront aussi déçus lors de ce mondial en étant éliminé au premier tour avec 3 défaites en autant de matchs : (0-1) contre le Japon, (1-2) contre le Danemark et (1-2) contre les Pays-Bas. C'est lui qui a inscrit les 2 buts des Camerounais alors qu'il avait été critiqué par Roger Milla avant le Mondial.

EMPLOI

Mobilis prévoit la création de quelque 800 nouveaux postes d'emploi en 2014

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis prévoit la création de quelque 800 nouveaux postes d'emploi en 2014 à l'échelle nationale, a indiqué le P-DG, Saâd Damma. «Mobilis prévoit la création de quelque 800 nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes à l'échelle nationale, particulièrement les universitaires, dans les domaines technique et commercial», a-t-il précisé à l'APS, en marge du 4^e Salon national de l'emploi. M. Damma a affirmé que la création de ces nouveaux postes d'emploi a déjà été entamée depuis janvier dernier par le recrutement d'environ 160 jeunes universitaires dans des agences commerciales et des centres techniques relevant de Mobilis. Il a ajouté qu'une opération de mise en place d'un projet important portant sur le plus grand centre d'appel en Algérie est en cours, affirmant que Mobilis ambitionne de mettre en place des centres d'appels régionaux. M. Damma a estimé que son entreprise possédait «le plus grand réseau de ventes» qui compte 148 agences commerciales ouvertes. Le même responsable a annoncé que Mobilis prévoit également, l'ouverture, en mars prochain, de 15 nouvelles agences commerciales (de ventes) et que chaque agence permettra le recrutement au moins d'une dizaine de jeunes», ajoutant que Mobilis «ambitionne d'ouvrir une agence commerciale par daïra». Evitant le volet formation, il a indiqué que plus de 3 500 employés à Mobilis ont bénéficié en 2013 d'une formation spécifique dans le cadre de la formation continue.

Il a également indiqué qu'un «projet est en vue avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel, pour développer un programme de formation au profit des jeunes dans des activités liées à la technologie qui ne nécessitent pas un niveau d'instruction très élevé.

D'autre part, cet opérateur public offrira aux jeunes promoteurs de véhicules-ateliers une ligne téléphonie mobile groupée appelé «Mhan» leur permettant de bénéficier d'une gratuité intra flotte, pour faciliter la communication entre ces promoteurs. S'agissant du Salon national de l'emploi, il a précisé que Mobilis est un «partenaire» et a participé à plusieurs éditions de ce Salon qui représente une occasion pour présenter au public, ses offres et ses solutions. L'espace d'exposition de Mobilis au Salon compte deux points, le volet recrutement et le volet marché-entreprises. Un site web (recrutement-salem 2014@mobilis.dz) a été lancé par cet opérateur afin d'ouvrir une opportunité aux jeunes en quête d'emploi visiteurs du salon, de présenter leur profil (CV). Pour sa part, le responsable de la communication à Mobilis, Mohamed Salah Daas, a indiqué qu'un projet est en cours entre Mobilis et Algérie Presse Service(APS) pour l'ouverture de centres multimédias à Tamanrasset et Illizi, deux wilayas pilotes. Ces centres permettront de créer des contenus de supports médiatiques et de générer des postes d'emplois au niveau local, a ajouté M. Daas. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a appelé Mobilis lors de sa visite au salon, à l'ouverture d'un centre d'excellence pour la formation des jeunes dans des métiers liés à la technologie nouvelle, a affirmé M. Daas.

«Mobilis met à la disposition du ministère l'expertise et un accompagnement dans l'élaboration du programme pédagogique ainsi que sa participation à la formation pratique», a-t-il précisé.

JOURNALISTES À VOS PLUMES !

Ooredoo lance la 8^e édition de Media Star

C'est devenu une tradition, perpétué par Ooredoo. L'opérateur de téléphonie mobile lance la 8^e édition de son concours « Media Star », le 1^{er} concours journalistique algérien dédié aux TIC. Destiné aux journalistes professionnels des différents supports médiatiques (presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et agences de presse), le concours Media Star récompense les meilleurs travaux dans les genres journalistiques tels que les reportages, les enquêtes, les articles de fond (analyses, commentaires, éditoriaux et chroniques), les illustrations de presse (dessins, caricatures, et photos) ainsi que les émissions radiopho-

ENFIN ! Le transport maritime de voyageurs à Alger prévu cette année

Le transport de voyageurs par voie maritime dans la wilaya d'Alger devrait se concrétiser en 2014 pour offrir une solution aux milliers de travailleurs, qui convergent chaque jour vers le centre-ville pour rejoindre leur lieu de travail, a-t-on appris mardi auprès d'une source responsable à la direction des transports de la wilaya.

Longtemps espérée, cette solution alternative aux tracas quotidiens des Algérois induits par un trafic automobile urbain démentiel, sera concrétisée prochainement, a annoncé à l'APS le directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezzane.

La première ligne maritime de voyageurs reliant le port d'Alger à celui de Tamentfoust, actuellement à l'étude, devrait entrer en service au cours de l'année 2014, a-t-il ajouté.

«L'actualisation de l'étude du projet de la ligne de transport urbain maritime reliant le port d'Alger à Tamentfoust, dans la commune d'El Marsa, réalisée en 2003, sera achevée d'ici deux mois. Cette ligne, qui sera dotée d'une extension vers Tipasa et Boumerdes, pourra être exploitée au cours de cette année», a-t-il souligné. L'étude initiale a été reprise pour redéfinir certains aspects du projet, comme les stations intermédiaires et les investissements à réaliser en matière d'infrastructures, qui sont à la charge exclusive de l'Etat, a-t-il précisé.

En attendant l'achèvement de cette nouvelle étude, M. Ouezzane a indiqué que l'itinéraire de ces dessertes maritimes débutera au port d'Alger, passerait par les Sablette (Hussein Dey), en cours d'aménagement, Bordj El Kiffan, et enfin le port de Tamentfoust. Deux objectifs sont, selon lui, visés par ce projet : «Il y a d'abord l'objectif principal, qui est de



transférer le trafic de voyageurs par route vers celui maritime, pour lutter contre la congestion de la circulation automobile.

Il s'agit également d'offrir des moyens de plaisance aux algérois et aux touristes dans la baie d'Alger». Les voyageurs par bus sur la ligne Tafourah-Aïn Taya souffrent quotidiennement de la durée du voyage du fait de l'énorme trafic routier sur cette destination, et du peu de confort qu'offrent les bus actuellement en exploitation sur tous les réseaux en Algérie, estiment des habitants de la côte est algéroise. Le nombre de voyageurs à transporter, le nombre de bateaux à exploiter et la capacité de chacun d'eux seront définis par l'étude en cours d'actualisation, souligné par ailleurs M. Ouezzane. L'exploitation de la ligne, qui sera soumise aux dispositions du code maritime, sera confiée soit à une entité étatique, soit à des opérateurs privés, a-t-il affirmé.

Il a estimé également, concernant le tarif des billets, que «il sera subventionné par l'Etat, il pourrait être moins élevé que celui du ticket du métro d'Alger (50 DA par personne en aller simple). Le transport maritime de voyageurs comme solution alternative et complémentaire aux autres moyens de transport

dans la capitale est facilitée par l'existence de plusieurs ports de plaisance et abris de pêche (Rais Hamidou, Djemila, Sidi Fredj, Zemmouri, ect), qui peuvent être réaménagés pour servir de gares maritimes, outre celles prévues par l'étude de la direction de la wilaya des transports.

Interrogé sur le devenir des transporteurs privés de la ligne Tafourah-Aïn Taya, qui pourraient perdre leur clientèle après la mise en service de la voie maritime, M. Ouezzane a répondu qu'ils seraient intégrés au nouveau plan de circulation de la wilaya.

Le trafic automobile urbain dans la capitale et ses banlieus a tellement évolué durant ces cinq dernières années qu'il est devenu pratiquement impossible de faire en moins d'une demi-heure le trajet Kouba-Place des Martyrs, estime un habitant des hauteurs d'Alger.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Tayeb Belaïd avait annoncé une réunion interministérielle qui sera consacrée exclusivement au problème de transport dans la capitale.

La capitale algérienne dispose déjà, depuis novembre 2011, d'un métro et d'un tramway, outre plusieurs téléphériques et télécabines reliant les hauteurs de la ville avec le centre historique d'Alger.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'e-paiement sera généralisé aux factures et aux abonnements à l'internet à partir de mars 2014

Le service du paiement électronique (e-paiement) sera généralisé aux factures du téléphone et aux abonnements à l'internet «dès le mois de mars 2014», a indiqué, mardi, le président-directeur général d'Algérie Telecom, Azouaou Mehmel. Il a affirmé dans une déclaration à l'APS a affirmé que les mesures nécessaires «sont en train d'être prises pour permettre la généralisation, dès le mois prochain, de ce système de paiement électronique aux factures téléphoniques et aux abonnements à l'internet.

Ce service s'inscrit en droite ligne avec la démarche nationale d'amélioration



du service public, a souligné M. Mehmel, annonçant le lancement, d'ici au mois de mars, de «plusieurs autres offres et services». Algérie Telecom avait lancé en janvier 2014 le service e-paiement permettant le recharge de l'accès internet haut débit (Adsl) à distance et à partir de n'importe quel ordinateur doté d'une connexion. Le lancement officiel de cette opération avait eu lieu depuis la poste du Coudiat, à Constantine, en présence de la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Mme Zohra Derdouri.

niques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Les travaux soumis, en langues arabe, tamazight et française, doivent être publiés ou diffusés entre le 06 avril 2013 et le 10 avril 2014. Pour cette édition, des nouveautés ont été introduites dans le règlement du concours. Les lauréats de l'édition 2014 recevront des récompenses financières conséquentes. De même, les gagnants des précédentes éditions du concours peuvent postuler. Les journalistes peu-

vent, consulter le règlement et les conditions de participation au concours et télécharger le formulaire de participation dans la rubrique Media Star du site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz). Les candidats doivent déposer leurs travaux au niveau du siège central de Ooredoo et aux sièges régionaux. Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo. La date limite de dépôt de candidatures est fixée au jeudi 10 avril 2014 à 17 heures.

A.B.